

BURKINA FASO

**Ministère de l'Agriculture et de
l'Hydraulique**

**Direction générale de l'assainissement
des eaux usées et excréta**



**Enquête nationale sur l'accès des ménages
aux ouvrages d'assainissement familial - 2010**

**MONOGRAPHIE REGIONALE
CENTRE-NORD**

Novembre 2011

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'HYDRAULIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'ASSAINISSEMENT
DES EAUX USEES ET EXCRETA

BURKINA FASO
UNITE - PROGRES - JUSTICE

ENQUETE NATIONALE SUR L'ACCES DES MENAGES
AUX OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT FAMILIAL
2010

MONOGRAPHIE REGIONALE
CENTRE-NORD

Novembre 2011

AVANT-PROPOS

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique a le plaisir de mettre à la disposition des acteurs du secteur de l'assainissement, la monographie de la situation de l'assainissement dans la région du Centre-Nord en 2010. Cette monographie régionale est élaborée à partir des données de la première enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial (ENA 2010).

Face à l'absence d'informations statistiques précises et fiables sur l'accès des ménages à l'assainissement au Burkina Faso, le Gouvernement s'est engagé à réaliser une situation de référence dans le domaine en 2010. Pour ce faire, une enquête d'envergure nationale a été réalisée avec l'appui technique de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). Cette large opération a permis de collecter des informations auprès de plus de 58 000 ménages sur le territoire national.

Une monographie nationale a été élaborée. Elle présente les premiers résultats de l'enquête. Ceux-ci ont été discutés lors de la réunion du Cadre partenarial du Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement (PN-AEPA) et du Plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE) le 8 juillet 2011. Ils ont ensuite été présentés en Conseil de Cabinet ministériel le 11 juillet 2011. Une plaquette d'information de quatre pages synthétisant ces premiers résultats est également disponible en français et en anglais. Elle a été diffusée à l'occasion de la participation du Burkina Faso à la Troisième Conférence africaine sur l'assainissement et l'hygiène (AfricaSan) tenue à Kigali au Rwanda du 19 au 21 juillet 2011.

La présente monographie régionale vise à mettre à la disposition des planificateurs, des décideurs et autres acteurs nationaux et locaux, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et de tout autre acteur du développement, des données régionales et provinciales dans le domaine de l'assainissement familial.

Après une brève présentation du contexte dans le secteur de l'assainissement au Burkina Faso et de la région du Centre-Nord, le document passe en revue les points concernant les pratiques de défécation, les types de latrines utilisées par les ménages, les caractéristiques des latrines et les pratiques d'évacuation des eaux usées des douches. Ces thématiques sont abordées au niveau de la région et des provinces en spécifiant la situation régionale globale et celle des milieux d'habitation urbain et rural.

Nous espérons que les informations ainsi fournies à un niveau déconcentré seront utiles aux acteurs nationaux et locaux pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des programmes et projets adaptés pour l'amélioration de la situation de l'assainissement au Burkina Faso.

Nous tenons à remercier toutes les structures qui ont contribué à la réalisation de l'enquête et l'élaboration des rapports. Nous adressons également nos félicitations et encouragements à l'ensemble du personnel du ministère, ayant participé à cette activité, pour son dévouement.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique

Laurent SEDOGO
Grand Officier de l'Ordre National

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	3
TABLE DES MATIERES.....	5
LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	7
LISTE DES CARTES.....	9
LISTE DES TABLEAUX.....	9
LISTE DES REPRESENTATIONS GRAPHIQUES.....	11
INTRODUCTION.....	15
<i>CONTEXTE SECTORIEL</i>	15
<i>OBJECTIFS DE L'ENQUETE</i>	17
<i>DEFINITION DES CONCEPTS UTILISES</i>	18
PRESENTATION DE LA REGION DU CENTRE-NORD.....	20
I. ACCES DES MENAGES A L'ASSAINISSEMENT.....	25
I.1. Pratiques de défécation.....	25
I.2. Utilisation par type de latrine.....	27
I.3. Taux d'accès à l'assainissement familial.....	28
II. TYPOLOGIE DES OUVRAGES.....	31
II.1. Stock d'ouvrages.....	31
II.2. Types d'ouvrages pour excreta.....	31
II.3. Usage des latrines.....	33
II.4. Partage des latrines.....	33
II.5. Nombre d'utilisateurs par latrine.....	34
II.6. Localisation des ouvrages.....	35
II.7. Accessibilité aux ouvrages.....	36
II.8. Mode de stockage des excreta.....	37
II.9. Vidange des latrines.....	37
III. GESTION DES EAUX USEES.....	40
III.1. Utilisation d'une douche.....	40
III.2. Mode d'évacuation des eaux usées des douches.....	41
III.3. Localisation des douches.....	42
III.4. Vidange des douches.....	43
CONCLUSION.....	47
ANNEXE 1 : TABLEAU DES PRINCIPAUX INDICATEURS.....	51
ANNEXE 2 : APERÇU METHODOLOGIQUE.....	54
ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE.....	55
ANNEXE 4 : BIBLIOGRAPHIE.....	57

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

CM	Chef de ménage
CNS	Conseil national de la statistique
CREPA	Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DGAEUE	Direction générale de l'assainissement des eaux usées et excréta
DGRE	Direction générale des ressources en eau
EcoSan	Latrine d'assainissement écologique
EICVM	Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages
ENA	Enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
MAH	Ministère de l'agriculture et de l'hydraulique (anciennement MAHRH)
MAHRH	Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
ONEA	Office national de l'eau et de l'assainissement
PCD-AEPA	Plan communal de développement sectoriel en Approvisionnement en eau potable et assainissement
PN-AEPA	Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015
PSA	Plan stratégique d'assainissement
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2015
TCM	Toilette à chasse manuelle
VIP	Ventilated improved pit (toilette à fosse ventilée)

LISTE DES CARTES

Carte 1 : La région du Centre-Nord	22
Carte 2 : Les provinces de la région du Centre-Nord.....	22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Stock estimé d'ouvrages d'excreta par province selon le milieu d'habitation	31
Tableau 2 : Répartition des latrines selon le type par milieu d'habitation et par province (en %).....	32
Tableau 3 : Répartition des latrines selon le mode de stockage des excréta par milieu d'habitation et par zone de résidence (en %)	37

LISTE DES REPRESENTATIONS GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des ménages selon les pratiques de défécation (en %)	25
Graphique 2 : Répartition des ménages selon les pratiques de défécation par milieu d'habitation (en %).....	25
Graphique 3 : Répartition des ménages selon les pratiques de défécation par zone de résidence (en %).....	26
Graphique 4 : Proportion de ménages déféquant dans la nature par province (en %).....	26
Graphique 5 : Proportion de ménages déféquant dans la nature selon le quintile de niveau de vie par milieu d'habitation (en %).....	27
Graphique 6 : Répartition des ménages selon les types de latrines utilisées par milieu d'habitation (en %)...	28
Graphique 7 : Répartition des ménages selon les types de latrines utilisées par zone de résidence (en %).....	28
Graphique 8 : Proportion de ménages utilisant des latrines améliorées par province (en %)	28
Graphique 9 : Taux d'accès à l'assainissement familial par milieu d'habitation (en %)	29
Graphique 10 : Taux d'accès à l'assainissement familial par zone de résidence (en %)	29
Graphique 11 : Taux d'accès à l'assainissement familial par province (en %)	29
Graphique 12 : Taux d'accès à l'assainissement familial selon des caractéristiques du ménage (en %)	30
Graphique 13 : Taux d'accès à l'assainissement familial selon le quintile du niveau de vie des ménages (en %)	30
Graphique 14 : Répartition des latrines selon le type par milieu d'habitation (en %).....	32
Graphique 15 : Répartition des latrines selon le type par zone de résidence (en %).....	32
Graphique 16 : Répartition des ouvrages selon leur usage par milieu d'habitation (en %).....	33
Graphique 17 : Répartition des ouvrages selon leur usage par zone de résidence (en %).....	33
Graphique 18 : Répartition des latrines selon le statut de partage par milieu d'habitation (en %)	33
Graphique 19 : Répartition des latrines selon le statut de partage par zone de résidence (en %).....	33
Graphique 20 : Proportion de latrines partagées par province (en %).....	34
Graphique 21 : Nombre moyen d'utilisateurs quotidiens de latrines améliorées par milieu d'habitation.....	34
Graphique 22 : Nombre moyen d'utilisateurs quotidiens de latrines améliorées par zone de résidence	34
Graphique 23 : Répartition des ouvrages améliorés selon le nombre d'utilisateurs quotidiens par milieu d'habitation (en %).....	35
Graphique 24 : Répartition des ouvrages améliorés selon le nombre d'utilisateurs quotidiens par zone de résidence (en %)	35
Graphique 25 : Répartition des ouvrages selon leur localisation par milieu d'habitation (en %)	36
Graphique 26 : Répartition des ouvrages selon leur localisation par zone de résidence (en %)	36
Graphique 27 : Proportion de latrines situées hors de la concession par province (en %).....	36
Graphique 28 : Répartition des latrines selon leur accessibilité par milieu d'habitation (en %).....	37
Graphique 29 : Répartition des latrines selon leur accessibilité par zone de résidence (en %).....	37
Graphique 30 : Répartition des latrines selon le statut de vidange par milieu d'habitation (en %).....	38
Graphique 31 : Répartition des latrines selon le statut de vidange par zone de résidence (en %).....	38
Graphique 32 : Proportion de latrines déjà vidangées par province (en %)	38

Graphique 33 : Répartition des latrines déjà vidangées selon le mode de vidange par milieu d'habitation (en %)	39
Graphique 34 : Répartition des latrines déjà vidangées selon le mode de vidange par zone de résidence (en %)	39
Graphique 35 : Répartition des ménages selon l'utilisation d'une douche par milieu d'habitation (en %)	40
Graphique 36 : Répartition des ménages selon l'utilisation d'une douche par zone de résidence (en %)	40
Graphique 37 : Proportion de ménages utilisant une douche améliorée par province (en %).....	41
Graphique 38 : Répartition des douches par type d'évacuation des eaux usées selon le milieu d'habitation (en %)	41
Graphique 39 : Répartition des douches par type d'évacuation des eaux usées selon la zone de résidence (en %)	41
Graphique 40 : Proportion de douches ayant un système d'évacuation amélioré par province (en %)	42
Graphique 41 : Répartition des douches selon leur localisation par milieu d'habitation (en %).....	42
Graphique 42 : Répartition des douches selon leur localisation par zone de résidence (en %).....	42
Graphique 43 : Répartition des douches selon le statut de vidange du système d'évacuation par milieu d'habitation (en %).....	43
Graphique 44 : Répartition des douches selon le statut de vidange du système d'évacuation par zone de résidence (en %)	43

INTRODUCTION

INTRODUCTION

CONTEXTE SECTORIEL

Parce qu'il est un être social qui tient à son environnement et à la qualité de son cadre de vie, l'homme a mis au point des mécanismes de collecte et d'élimination des déchets qu'il produit quotidiennement à travers sa chaîne alimentaire. C'est l'assainissement.

L'assainissement est un concept global, transversal prenant en compte les aspects politiques, institutionnels, culturels, techniques et financiers qui traduit une problématique complexe qu'il convient de bien poser, segmenter et analyser.

L'analyse montre qu'au Burkina, les facteurs suivants sont déterminants :

- la pauvreté qui frappe une grande partie de la population ;
- les habitudes socioculturelles ;
- l'analphabétisme et l'insuffisance des dispositifs d'éducation sanitaire ;
- l'urbanisation galopante liée à sa forte croissance démographique ;
- l'insuffisance et/ ou l'inadaptation des systèmes d'assainissement ;
- le non-respect de la législation en matière d'environnement.

La prise de conscience de l'importance de l'assainissement pour le développement humain a véritablement émergé dans les années 1990 avec la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement et le Sommet mondial sur l'environnement et le développement à Rio en 1992. Elle a été renforcée lors du Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg en 2002.

Dans ce contexte, l'assainissement a été pris en compte dans les années 1990 au Burkina Faso avec l'élaboration du premier document de stratégie du sous-secteur de l'assainissement en 1996. Il a été demandé à tous les projets et programmes de développement d'intégrer cette dimension dans leurs activités.

L'état des lieux de l'assainissement a été réalisé au Burkina Faso en mai 2006 lors de la formulation du Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural et urbain (PN-AEPA).

Pour réaliser cet état des lieux en milieu rural, les informations étaient constituées des résultats des Enquêtes démographiques et de santé réalisées en 1998 et 2003. Ces enquêtes ont montré que l'accès à l'assainissement est très faible, mais tend à croître entre 1998 et 2003. Le taux d'utilisation d'ouvrages améliorés d'assainissement, estimé à 1% en 2005, a été obtenu par extrapolation. Ce taux a été révisé à 10% pour tenir compte de latrines traditionnelles existantes qui répondraient aux critères de sécurité.

En milieu urbain, le taux de couverture en assainissement familial, estimé à 14% en 2005 a été calculé en combinant les statistiques des réalisations d'ouvrages d'assainissement de l'ONEA et des hypothèses issues des résultats de certaines enquêtes.

Dans la plupart des villes du Burkina, l'inadéquation du système d'assainissement pousse les populations à déverser les produits de vidanges dans la nature ou dans les réseaux d'évacuation des eaux pluviales. Les eaux usées sont directement rejetées dans l'environnement.

Il résulte de cette analyse que la situation de l'assainissement est désastreuse.

L'engagement de l'humanité à travers les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à œuvrer pour la réduction de moitié à l'horizon 2015, la proportion de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à un assainissement adéquat, s'est traduit au Burkina Faso par l'adoption en décembre 2006 du programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (PN-AEPA 2015) en conformité avec le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). En ce qui concerne particulièrement l'assainissement, une politique et une stratégie nationales d'assainissement ont également été adoptées en Conseil des ministres en juillet 2007.

En milieu rural, le document du PN-AEPA a défini une stratégie de mise en œuvre de la composante 2 « Infrastructures d'assainissement du volet rural » basée sur la demande, l'adhésion et la participation des populations. L'opérationnalisation de cette stratégie comme un référentiel permettant de cadrer et de coordonner les interventions de tous les acteurs dans ce secteur a été adoptée en 2009.

En milieu urbain, l'approche méthodologique en vigueur est basée sur l'établissement de Plans stratégiques d'assainissement (PSA) visant un accès progressif et significatif en assainissement approprié à travers le développement d'une dynamique de promotion de l'assainissement intégrant un schéma institutionnel et des mécanismes de financement cohérents.

Le taux d'accès à l'assainissement est l'un des indicateurs retenu pour mesurer la progression vers l'OMD 7 « Assurer un environnement durable », et pour atteindre la cible 7c « Réduire de moitié d'ici à 2015 le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base. »

Jusqu'à présent, on ne disposait pas d'informations fiables et précises sur le niveau d'assainissement familial au Burkina Faso. Ce manque d'information ne permettait pas de calculer le taux d'accès à l'assainissement familial qui est l'un des indicateurs clefs du PN-AEPA et de la stratégie nationale de politique de développement (CSLP/SCADD).

Dans l'optique de répondre aux besoins en informations du secteur pour le pilotage du PN-AEPA en vue d'une planification stratégique des actions, une enquête nationale sur l'assainissement familial des eaux usées et excréta a été recommandée lors de la revue conjointe du PN-AEPA en mars 2010.

OBJECTIFS DE L'ENQUETE

L'enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial (ENA 2010) s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat burkinabè pour disposer d'informations nécessaires à la prise de décisions dans le domaine de l'assainissement.

L'objectif général de l'enquête est d'obtenir des données statistiques fiables sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial au niveau provincial en 2010 au Burkina Faso. On entend par ouvrage d'assainissement familial les ouvrages pour les excréta et les ouvrages pour les eaux usées. Ces données permettront de façon spécifique de :

- calculer le taux d'accès à l'assainissement familial au niveau provincial selon le milieu (urbain et rural) ;
- calculer le taux d'accès à l'assainissement familial au niveau régional selon la zone d'habitation (lotie et non lotie) ;
- estimer le nombre et les types d'ouvrages existants par province ;
- analyser l'accès à l'assainissement familial selon le niveau d'instruction, le sexe, la situation matrimoniale du chef de ménage, le type et le statut d'occupation du logement ; le niveau de vie ;
- établir la situation de référence en assainissement, laquelle sera utilisée pour le pilotage du secteur.

L'enquête a été pilotée par la Direction générale de l'assainissement des eaux usées et excréta. Elle a été réalisée avec l'appui de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), de la Direction générale des ressources en eau (DGRE) et de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA). La collecte des informations s'est déroulée du 23 février au 25 mars 2011.

Une méthodologie détaillée a été présentée au Conseil national de la statistique (CNS) qui a octroyé son visa N°AP2010002CNCS4 en décembre 2010. Les principaux éléments de cette méthodologie sont présentés en annexe 2.

Ce rapport présente les résultats de l'enquête pour la région du Centre-Nord. Il passe en revue les points concernant les pratiques de défécation, les types de latrines utilisées par les ménages, les caractéristiques des latrines et les pratiques d'évacuation des eaux usées des douches. Un rapport similaire est disponible pour chacune des 12 autres régions. Ces rapports ainsi que le rapport national sont disponibles à la DGAEUE et sur le site internet www.eauburkina.org.

DEFINITION DES CONCEPTS UTILISES

Accès d'un ménage à l'assainissement familial

Un ménage a accès à l'assainissement familial s'il utilise une latrine améliorée (qu'elle soit partagée avec d'autres ménages ou non) dont le nombre total d'utilisateurs quotidiens est inférieur ou égal à 10.

L'accès à l'assainissement familial est ainsi déterminé selon les normes et critères définis dans le Document de programme du PN-AEPA en 2006 et précisés dans l'Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » (OSA) en 2009. Sont donc pris en compte selon le PN-AEPA :

- le nombre total d'utilisateurs quotidiens par ouvrage au plus égal à 10¹ ;
- l'utilisation d'une latrine améliorée (latrine VIP², EcoSan, TCM, toilette à chasse mécanique), qu'elle soit partagée avec d'autres ménages ou non³.

Accès à l'assainissement familial (Taux d')

Le taux d'accès à l'assainissement familial est le nombre de ménages qui ont accès à l'assainissement familial rapporté au nombre total de ménages⁴.

Assainissement autonome

Système de gestion des eaux usées et des excréta basé sur leur traitement in situ (sur l'unité foncière). La phase liquide des effluents est généralement infiltrée dans le sol ou réutilisée, alors que les sous-produits du traitement (boues) sont transportés périodiquement vers des centres publics de traitement des boues ou vers un lieu de valorisation agricole.

Assainissement autonome individuel

Il s'agit de l'assainissement autonome d'une parcelle ou unité foncière desservant une maison individuelle à usage d'habitation. On rencontre principalement les technologies suivantes : puisards, latrines, fosses septiques, tranchées d'infiltration, etc.

Douche améliorée

Une douche améliorée est une douche dont les eaux usées sont convenablement évacuées. Il s'agit des douches raccordées au réseau d'égout, à une fosse septique, à une fosse étanche ou à un puisard.

Eaux usées

Eaux générées par la cuisine, la vaisselle, la lessive ainsi que les douches, au sens du présent rapport.

Latrine/toilette améliorée

Selon le PN-AEPA une latrine améliorée est une latrine qui répond aux conditions hygiéniques qui empêchent l'homme, l'animal ou l'insecte d'entrer en contact avec des

¹ PN-AEPA à l'horizon 2015, Document de programme du PN-AEPA, Annexe : Normes, Critères et Indicateurs, MAHRH novembre 2006, page iv

² VIP : Ventilated improved pit (toilette à fosse ventilée)

³ PN-AEPA à l'horizon 2015, Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » du PN-AEPA, Volet 2 : Options technologiques, MAHRH 2009, page 7

⁴ PN-AEPA à l'horizon 2015, Document de programme du PN-AEPA, Manuel de Suivi Evaluation (MSE), Tome 2 : Outils et méthodes, pour le volet rural, Annexe 1 : Fiches descriptives des indicateurs, MAHRH, avril 2009, page 17

excreta humains. Il s'agit des ouvrages suivants : latrine VIP une fosse/SanPlat améliorée, latrine VIP double fosse, latrine EcoSan, une toilette à chasse d'eau manuelle (TCM) une fosse ou double fosse ; toilette à chasse d'eau mécanique⁵.

Latrine non améliorée

Selon le PN-AEPA, une latrine non améliorée est une latrine traditionnelle sans dalle en béton ou avec dalle en béton, ou encore une latrine SanPlat simple⁶.

Ménage

Le ménage est l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres, apparentés ou non, vivent dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux sous l'autorité de l'un d'entre eux appelé chef de ménage (CM).

Milieu urbain

Le milieu urbain est principalement composé des communes urbaines. Cependant la base de sondage de l'enquête issue du RGPH 2006, distingue au sein des communes urbaines, les zones rurales qui sont rattachées au milieu rural.

Selon l'article 19 de la Loi portant code général des collectivités territoriales N°055-2004/AN du 21 décembre 2004, « la commune urbaine est une entité territoriale comprenant au moins une agglomération permanente de 25 000 habitants et dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au moins 25 000 000 de francs CFA ». L'article 21 précise que « les communes urbaines existantes à la date d'entrée en vigueur de la loi conservent leur statut ». Aujourd'hui, le Burkina Faso compte 49 communes urbaines composées des 45 chefs-lieux de province auxquels s'ajoutent les communes de Niangoloko, Bittou, Garango et Pouytenga.

Milieu rural

Ensemble des localités ne faisant pas partie du milieu urbain.

Niveau de vie

Prédiction du quintile de niveau de vie monétaire réalisée à partir des données de l'Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM). Il se présente en cinq niveaux, chacun représentant une proportion de 20% des ménages. Le niveau 1 représente les 20% des ménages les plus pauvres et le niveau 5, les 20% des ménages les plus aisés.

Zone lotie et zone non lotie⁷

Zone lotie : Espace habité ou non, ayant fait l'objet d'un morcellement répertorié par les services compétents (Bureau d'urbanisme agréé, géomètre agréé, etc.).

Zone non lotie : Espace habité ou non, n'ayant pas connu l'opération de morcellement par les services compétents.

⁵ PN-AEPA à l'horizon 2015, Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » du PN-AEPA, Volet 2 : Options technologiques, MAHRH, 2009, page 7

⁶ PN-AEPA à l'horizon 2015, Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » du PN-AEPA, Volet 2 : Options technologiques, MAHRH, 2009, page 7

⁷ Recueil des concepts, définitions, indicateurs, méthodologies, nomenclatures et outils de collecte utilisés dans le système statistique national », INSD, 2009

PRESENTATION DE LA REGION DU CENTRE-NORD

La région du Centre-Nord est située dans la zone centrale du Burkina Faso avec une superficie de 19 160 km² (*Profil des régions du Burkina Faso, DGAT-DLR/MEF, 2010*), soit 7% de la superficie du territoire national. Elle est limitée au nord par la région du Sahel, au sud par les régions du Plateau Central et du Centre-Est, à l'est par la région de l'Est et à l'ouest par la région du Nord.

La région du Centre-Nord est subdivisée en 3 provinces, 28 départements, 3 communes urbaines, 25 communes rurales et 820 villages. Les provinces de la région et leurs chefs-lieux cités entre parenthèses sont les suivants : Bam (Kongoussi), Namentenga (Boulsa) et Sanmatenga (Kaya). Le chef-lieu de la région est Kaya.

Au Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006, la région avait une population de 1 202 025 habitants, soit 8,6% de la population du pays. La population féminine est majoritaire dans la région avec une proportion de 53%. La moitié de la population de la région réside dans le Sanmatenga et l'autre moitié se répartit à peu près équitablement entre les 2 autres provinces. Le taux d'urbanisation n'est que de 8,1%, largement inférieur à celui de l'ensemble du pays qui est de 22,7%. D'après les projections de l'INSD, la population de la région du Centre-Nord est estimée en 2010 à 1 334 860 habitants et 1 547 565 habitants en 2015. La région a réalisé un taux d'accroissement de la population de 2,6 % entre 1996 et 2006, inférieur au taux national qui est de 3,1%.

Au niveau ethnique, la région du Centre-Nord est habitée principalement par les Mossi qui sont largement majoritaires et les Peulh. Les autres communautés ethniques sont faiblement représentées.

Le relief de la région du Centre-Nord est constitué d'une vaste pénéplaine monotone peu accidentée. Cette pénéplaine est contrastée par endroit par quelques vallées et des formations collinaires.

Les sols les plus répandus dans la région sont des sols peu évolués, développés sur du matériau gravillonnaire, couvrant environ 60% de la superficie régionale.

Deux climats cohabitent dans le Centre-Nord. Dans la partie sud de la région, on trouve la zone climatique sahélo soudanienne où les précipitations annuelles varient entre 750 et 600 mm. Dans la partie nord, on rencontre un climat sahélien où il ne tombe guère plus de 600 mm de précipitations annuelles. La saison des pluies dure moins de quatre mois et l'amplitude thermique entre le jour et la nuit est importante. Conditionnée par le climat, la végétation est de type soudano sahélien, constituée de savane arborée dans le sud et de savane à hautes herbes au nord tendant à remplacer les steppes d'épineux.

L'économie de la région repose sur des activités agro-pastorales, l'artisanat et l'exploitation forestière. Les activités agricoles en particulier souffrent cependant de conditions pédoclimatiques peu favorables. Les industries sont inexistantes dans la région même si on note l'existence de quelques unités de collecte et de transformation du lait de vache. Des activités d'exploitation minières se sont développées dont la plus importante est la mine d'or de Taparko. La région se caractérise par l'existence de ressources minérales telles que l'or, le diamant et le fer.

Selon les résultats de l'Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM) de 2009, la pauvreté a connu un léger recul dans la région entre 2003 et 2009. Le Centre-Nord occupe sur ce plan une position favorable. Avec un taux de pauvreté en 2009 de 31,9%, elle

est dans une bien meilleure situation qu'au niveau national où le taux de pauvreté est de 43,9%. Ainsi, le Centre Nord se classe comme la deuxième région la moins pauvre du pays après la région du Centre (SCADD 2011-2015).

Le taux d'alphabétisation de 18,7% dans la région est bas, et plus particulièrement chez les femmes où il n'est que de 11,5%. Le Centre-Nord se retrouve ainsi parmi les régions les moins alphabétisées du pays (EICVM 2009). Par ailleurs, même si elle est en progression, la scolarisation reste en retard par rapport à la moyenne nationale. Pour l'année scolaire 2010/2011 par exemple, 68,9% d'enfants en âge scolaire (6-11 ans pour le primaire) sont effectivement scolarisés dans la région, ce qui est nettement moins élevé qu'au niveau national où ce taux est de 77,6% (Annuaire statistique 2010/2011 du MEBA).

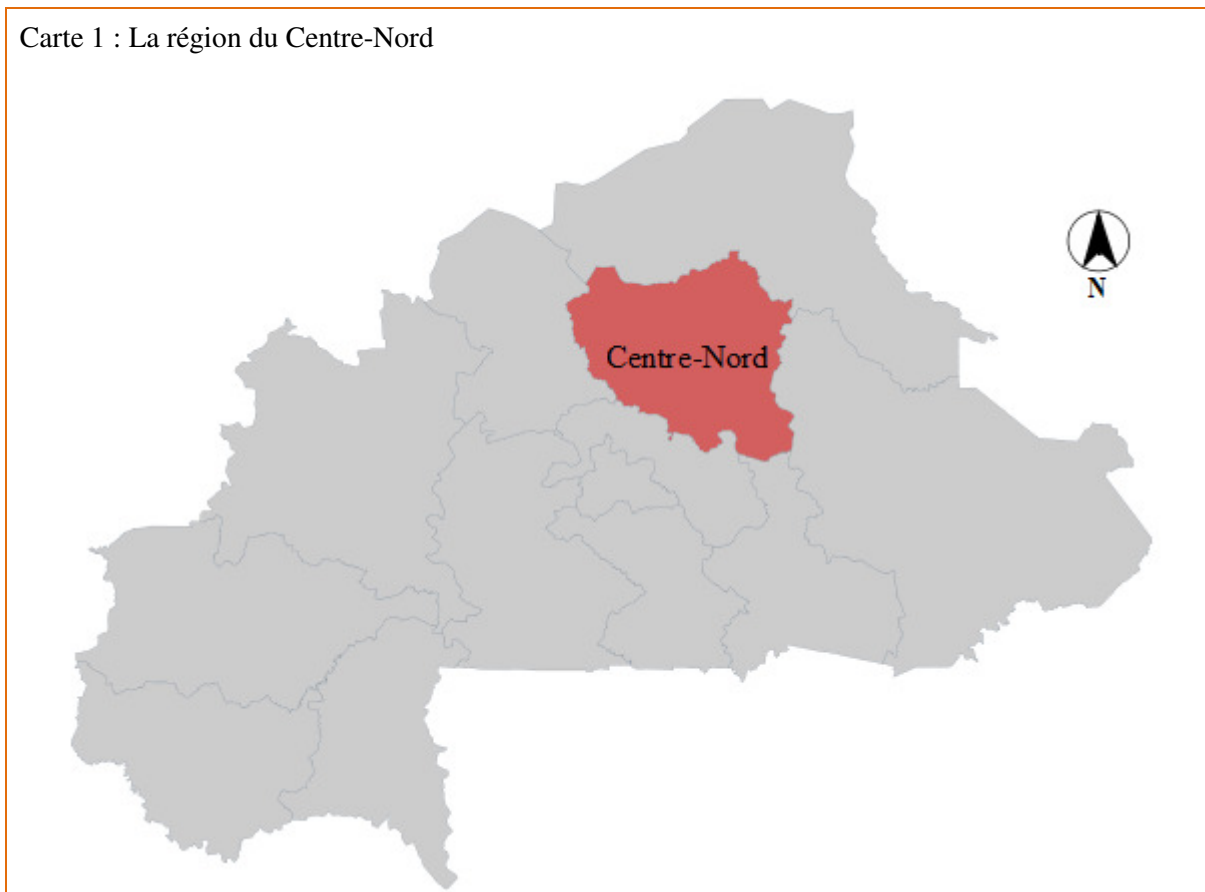
Les ressources en eau utilisées pour l'Approvisionnement en eau potable (AEP) sont principalement de l'eau souterraine utilisée pour les centres ONEA de Boulsa, Kaya et Kongoussi. Selon le Rapport sectoriel régional du PN-AEPA, en fin 2010, la région comptait en milieu rural 5 406 Points d'eau moderne (PEM), 14 Adductions d'eau potable simplifiées (AEPS) et mini réseaux d'AEP (PEA) fonctionnels.

Selon le même rapport, divers intervenants ont réalisés des ouvrages d'assainissement dans la région en 2010. En ce qui concerne particulièrement les latrines familiales, 635 nouveaux ouvrages ont été réalisés par SOS SAHEL INTERNATIONAL (566 ouvrages), PLAN Bam et PLAN Sanmatenga (59 ouvrages) et OCADES (10 ouvrages). Il n'est pas mentionné de réalisation de puits domestiques dans la région en 2010.

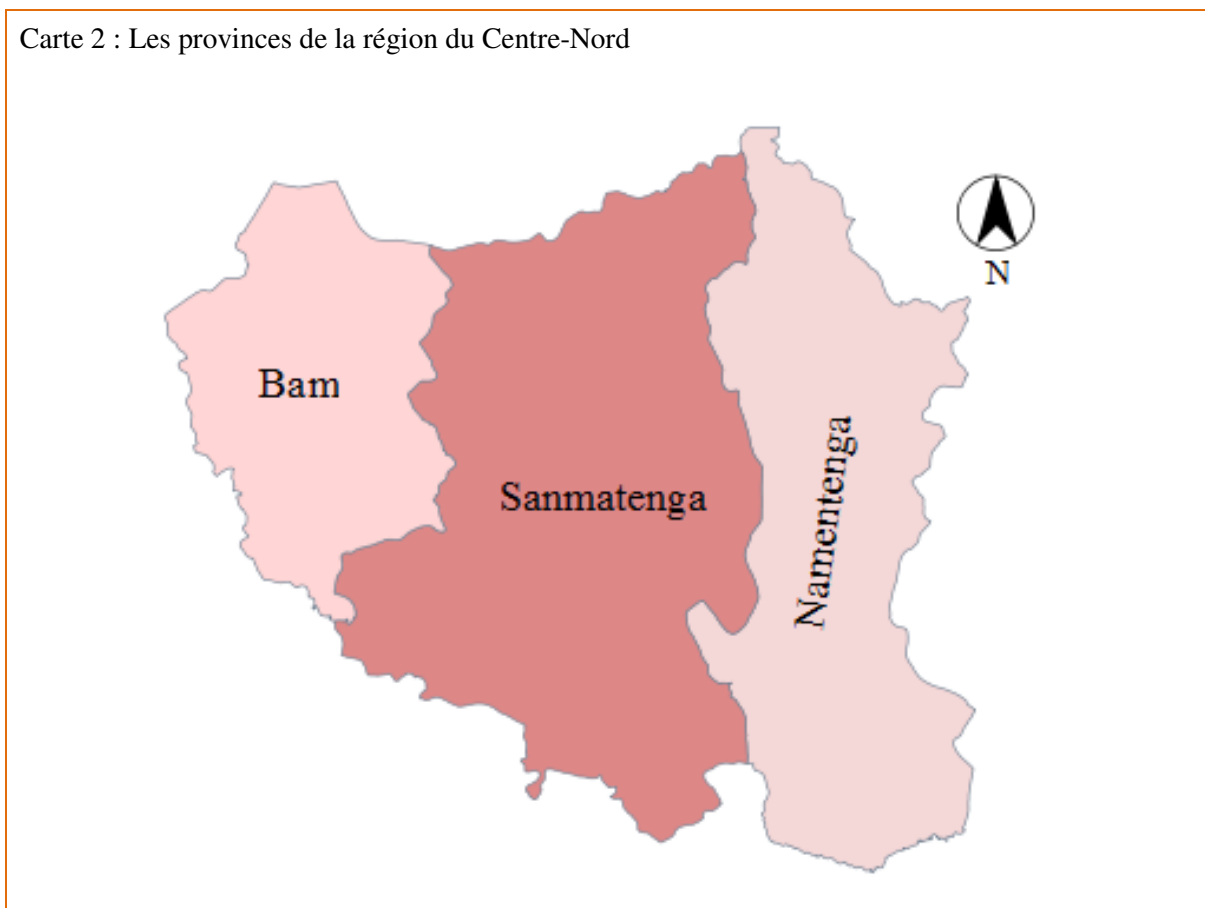
Ces interventions sont pour l'instant bien limitées pour impulser une amélioration significative de la situation. L'élaboration des Plans Communaux de Développement sectoriel en Adduction en eau potable et assainissement (PCD-AEPA) est de ce fait très importante. Avant l'année 2010, une seule commune rurale de la région était dotée d'un PCD-AEPA. A la fin de l'année, 15 nouveaux avaient été élaborés et étaient en attente d'adoption par les conseils municipaux concernés (Rapport bilan annuel au 31/12/2010 du PN-AEPA).

La situation de l'assainissement familial, peu connue, est perçue comme très précaire, à l'instar d'autres régions du pays. Le présent rapport permet aujourd'hui de mieux en saisir la réalité.

Carte 1 : La région du Centre-Nord



Carte 2 : Les provinces de la région du Centre-Nord



SITUATION REGIONALE

I. ACCES DES MENAGES A L'ASSAINISSEMENT

I.1. Pratiques de défécation

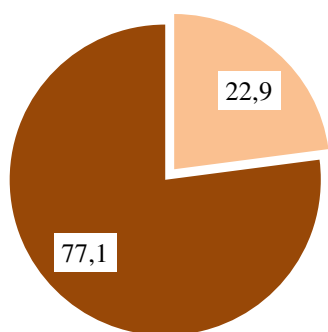
Pour déféquer, les ménages ont généralement recours à la nature ou à des latrines. Dans la région du Centre-Nord, la défécation dans la nature est la pratique la plus répandue et concerne près de 8 ménages sur 10. Cette pratique est ainsi plus fréquente dans la région qu'au niveau national où elle concerne 6 ménages sur 10. Le Centre-Nord occupe une position médiane par rapport aux autres régions.

Cette situation témoigne de la précarité économique des ménages mais également du poids important des habitudes socioculturelles.

La situation est radicalement différente selon le milieu d'habitation :

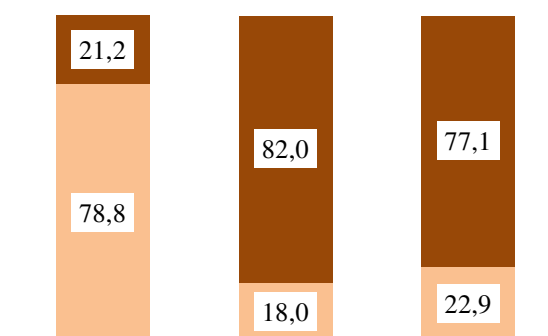
- en milieu urbain, 21% des ménages défèquent dans la nature. Cela est bien supérieur aux 13% enregistrés pour l'ensemble du milieu urbain national mais le phénomène peut être considéré comme modéré par rapport à son ampleur dans d'autres régions. Le milieu urbain du Centre-Nord est ainsi classé 8^e en termes de fréquence de ce phénomène par rapport au milieu urbain des autres régions du pays.
- en milieu rural, la défécation dans la nature est presque 4 fois plus répandue qu'en milieu urbain et concerne 82% des ménages. Cette proportion est sensiblement la même que celle du milieu rural national.

Graphique 1 : Répartition des ménages selon les pratiques de défécation (en %)



■ Utilisation d'un ouvrage
■ Défécation dans la nature

Graphique 2 : Répartition des ménages selon les pratiques de défécation par milieu d'habitation (en %)



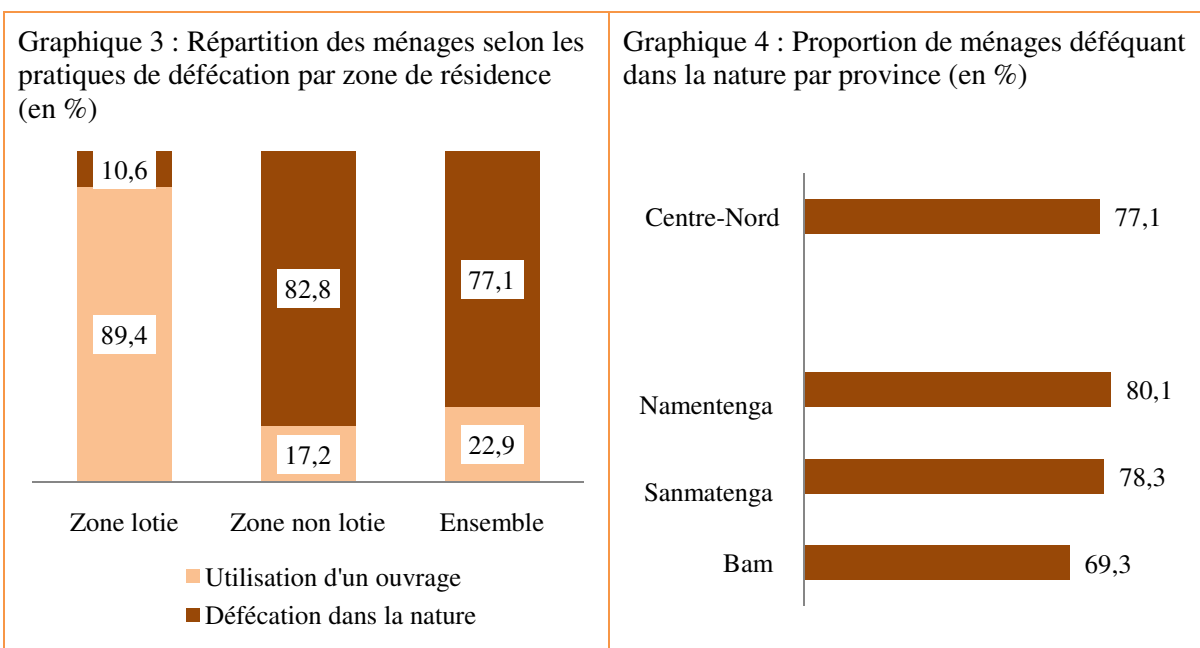
■ Utilisation d'un ouvrage
■ Défécation dans la nature

Le phénomène de défécation dans la nature se distingue également selon la zone de résidence. Plus fréquent en zone non lotie, il concerne 8 ménages sur 10 et seulement 1 ménage sur 10 en zone lotie. Ce profil est proche de celui décrit précédemment selon le milieu d'habitation. Il faut en outre souligner l'écart plus important dans la région qu'au niveau national entre zone lotie et zone non lotie.

Au niveau des provinces, comme on peut le voir sur le Graphique 4, la situation est meilleure dans le Bam que dans le Sanmatenga qui abrite le chef-lieu de la région. On relève une

différence de 9 points entre les proportions de ménages déféquant dans la nature dans ces 2 provinces. Par ailleurs, la différence n'est pas nette entre le Namentenga et le Sanmatenga.

La situation du Bam est principalement influencée par le comportement des ménages du milieu rural. La proportion de ces ménages qui défèquent dans la nature dans cette province est moins élevée que dans d'autres provinces. Ils y sont 74% contre 82% et 85% respectivement dans le Namentenga et le Sanmatenga. Pourtant, en milieu urbain, la situation est bien meilleure dans le Sanmatenga où moins de 10% de ménages défèquent dans la nature contre 31% dans le Bam et 49% dans le Namentenga (voir Annexe 1).



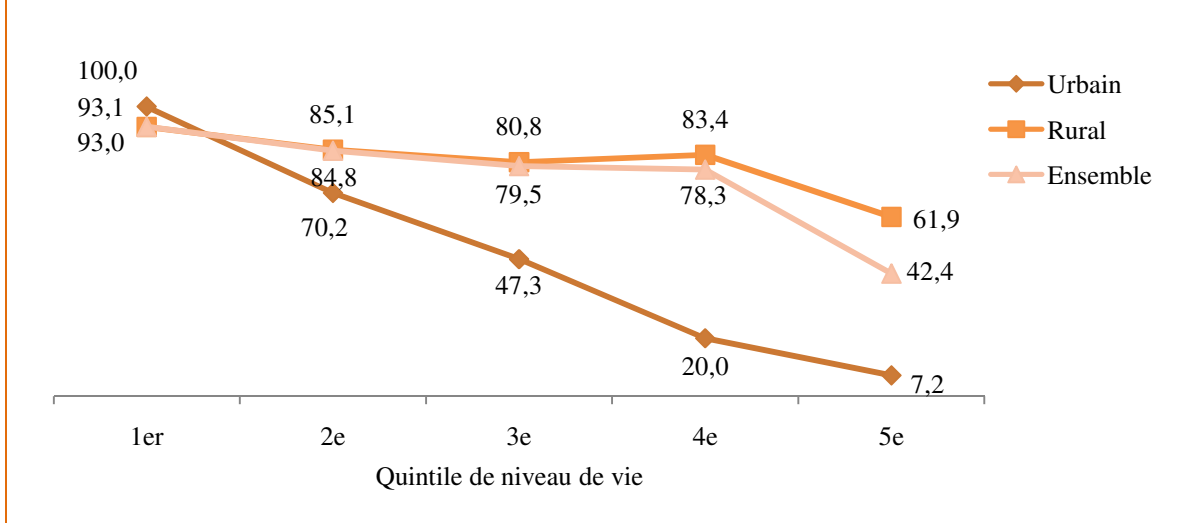
En considérant le niveau de vie des ménages, il ressort que le facteur économique influence la pratique de défécation. Au niveau de l'ensemble de la région, parmi les ménages les plus pauvres, appartenant au groupe des 20% des ménages les plus démunis (1^{er} quintile), 93% défèquent dans la nature. Cette proportion décroît à mesure que le niveau de vie augmente et décroche considérablement pour les ménages les plus aisés, appartenant au groupe des 20% des ménages les plus nantis (5^e quintile) dont 42,4% défèquent dans la nature.

Cette tendance globale est bien suivie en milieu rural et ne s'écarte significativement que pour les ménages les plus aisés (5^e quintile) dont 62% défèquent dans la nature.

En milieu urbain par contre, la décroissance des proportions de ménages déféquant dans la nature à mesure que le niveau de vie augmente est nette et régulière. Ainsi, si pratiquement tous les ménages urbains les plus démunis défèquent dans la nature, ils ne sont plus que 7% pour les ménages du 5^e quintile.

Somme toute, en milieu urbain, la proportion de ménages parmi les plus aisés déféquant dans la nature dans la région est 3 fois plus élevée que dans le milieu urbain national.

Graphique 5 : Proportion de ménages déféquant dans la nature selon le quintile de niveau de vie par milieu d'habitation (en %)



I.2. Utilisation par type de latrine

Il s'agit ici de répartir les ménages selon les types de latrines qu'ils utilisent. Il est considéré un ouvrage par ménage utilisateur. Si un ménage dispose de plusieurs latrines de types différents, on considère la latrine « la plus améliorée » de toutes.

Comme au niveau de l'ensemble du pays, dans la région du Centre-Nord, parmi les ménages qui utilisent un ouvrage d'assainissement familial, une forte proportion utilise des latrines non améliorées. Il s'agit principalement des latrines traditionnelles avec dalle en béton, utilisées par 81% des ménages utilisant un ouvrage. Par ailleurs, 8% des ménages utilisant un ouvrage utilisent des latrines traditionnelles sans dalle en béton et 11% utilisent des latrines améliorées.

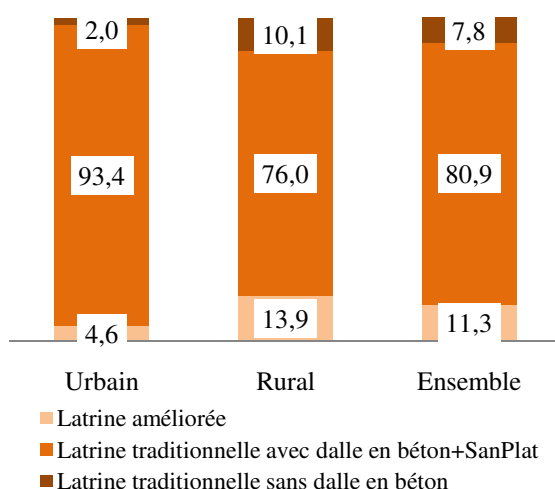
Selon le milieu d'habitation et la zone de résidence, le profil du milieu rural et de la zone non lotie ne s'écarte que très peu du profil d'ensemble de la région. On note juste que les ménages utilisant des latrines améliorées et ceux utilisant des latrines traditionnelles sans dalle en béton sont légèrement plus représentés qu'au niveau régional.

Par rapport au milieu rural national, la situation dans le rural du Centre-Nord semble meilleure puisqu'on y trouve en proportion plus de ménages utilisant des latrines améliorées (14% contre 9%) et surtout beaucoup moins de ménages utilisant des latrines traditionnelles sans dalle en béton (10% contre 36%).

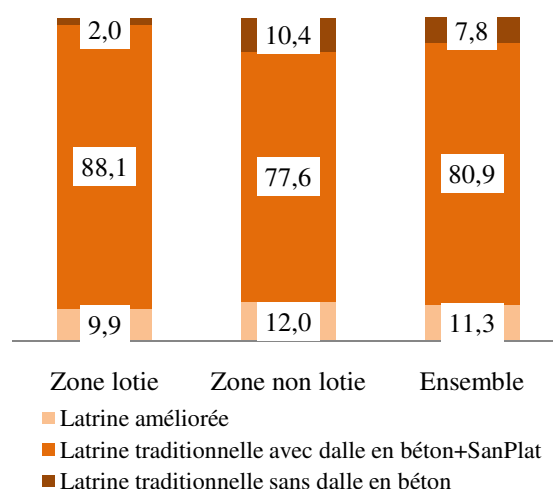
En milieu urbain, la proportion des ménages utilisant des latrines améliorées dans la région est faible, représentant moins de 5%. Celle des ménages utilisant des latrines traditionnelles sans dalle en béton est encore plus faible, à 2%. Ce profil est proche de celui de la zone lotie mais la proportion de ménages utilisant des latrines améliorées dans cette zone est 2 fois plus élevée que pour le milieu urbain.

En comparant avec le milieu urbain national, la situation dans le milieu urbain du Centre-Nord semble bien moins favorable. En effet, la proportion de ménages utilisant des latrines améliorées est 3 fois moins élevée et celle des ménages utilisant des latrines traditionnelles avec dalle en béton est supérieure de presque 10 points à celle du milieu urbain national.

Graphique 6 : Répartition des ménages selon les types de latrines utilisées par milieu d'habitation (en %)



Graphique 7 : Répartition des ménages selon les types de latrines utilisées par zone de résidence (en %)

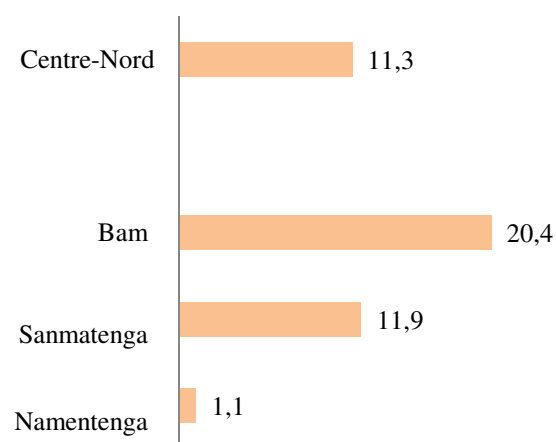


En rappel, dans la région, en moyenne 11,3% des ménages utilisent des latrines améliorées mais les disparités entre les provinces sont importantes :

La situation est meilleure dans le Bam où 1 ménage sur 5 utilise une latrine améliorée. Cette proportion chute à 1 ménage sur 10 dans le Sanmatenga et à 1 ménage sur 100 dans le Namentenga.

En milieu urbain, les écarts ne sont pas importants entre les provinces, les différences observées proviennent donc des écarts en milieu rural. Ainsi, tandis que 25% et 16% de ménages ruraux utilisent des latrines améliorées dans le Bam et le Sanmatenga respectivement, ils ne sont que 0,4% dans le Namentenga (voir Annexe 1).

Graphique 8 : Proportion de ménages utilisant des latrines améliorées par province (en %)



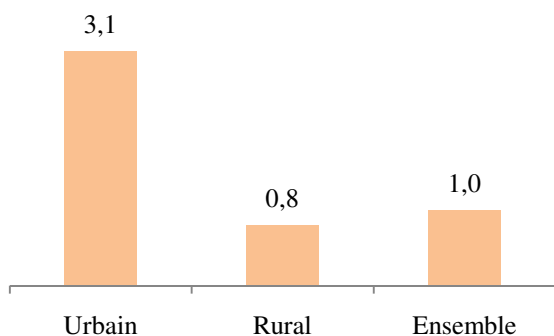
I.3. Taux d'accès à l'assainissement familial

Le taux d'accès à l'assainissement familial est le nombre de ménages ayant accès à l'assainissement familial rapporté au nombre total de ménages. Selon le PN-AEPA, un ménage a accès à l'assainissement familial s'il utilise une latrine améliorée (qu'elle soit partagée avec d'autres ménages ou non) et dont le nombre total d'utilisateurs quotidiens est inférieur ou égal à 10.

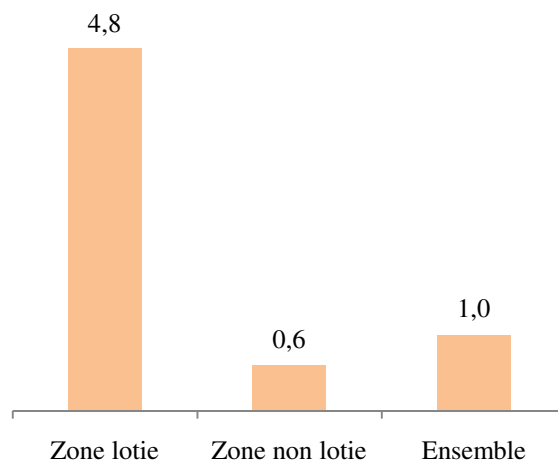
Sur cette base, le taux d'accès à l'assainissement familial dans la région du Centre-Nord est de 1%. Autrement dit, 1 ménage a accès à l'assainissement familial dans la région sur 100. Ce taux est 3 fois moins élevé que le taux national et la région se classe en 9^e position par rapport aux autres. Ce classement révèle une fois de plus la situation défavorable de l'ensemble des régions du pays.

Comme au niveau national, le taux d'accès à l'assainissement familial dans le Centre-Nord est différent selon le milieu d'habitation et selon la zone de résidence. Il dépasse en effet 3% en milieu urbain et atteint presque 5% en zone lotie alors qu'il n'est que de 0,8% en milieu rural et 0,6% en zone non lotie.

Graphique 9 : Taux d'accès à l'assainissement familial par milieu d'habitation (en %)



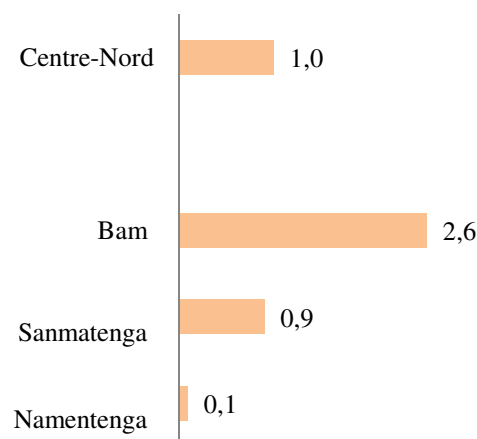
Graphique 10 : Taux d'accès à l'assainissement familial par zone de résidence (en %)



Au niveau des provinces, la situation est nuancée. Dans le Bam, à la faveur d'un accès important des ménages ruraux aux latrines améliorées, le taux d'accès à l'assainissement familial est le plus élevé.

Selon le milieu d'habitation, tandis qu'en milieu urbain le Bam et le Sanmatenga ont le même taux d'accès à l'assainissement familial qui est de 3,3%, celui du milieu rural est de 2,5% pour le Bam et seulement 0,6% pour le Sanmatenga. Il est quasiment nul dans le Namentenga (voir Annexe 1).

Graphique 11 : Taux d'accès à l'assainissement familial par province (en %)



L'accès à l'assainissement familial dans le Centre-Nord varie significativement en fonction de certaines caractéristiques du ménage.

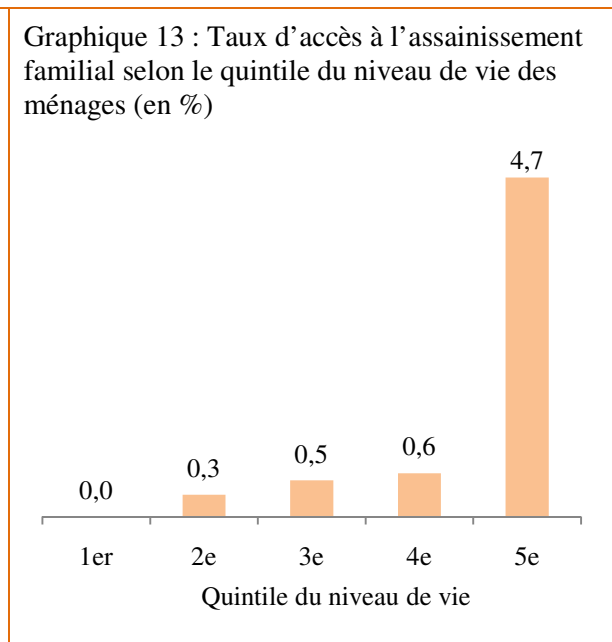
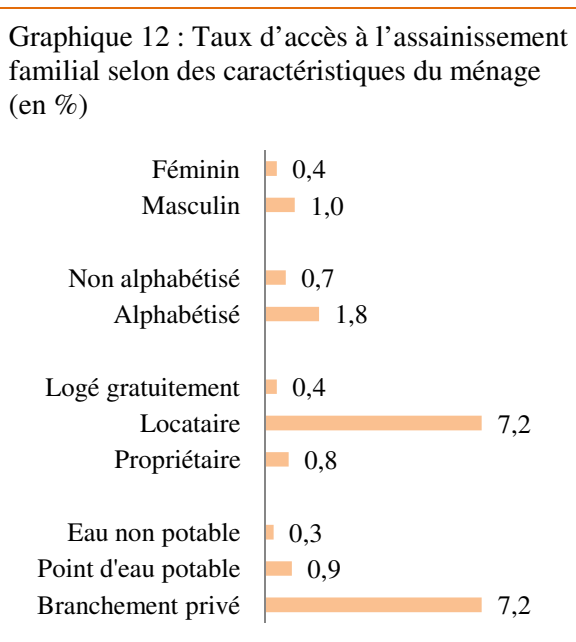
L'alphabétisation joue un rôle important : les ménages dirigés par une personne alphabétisée ont en moyenne un taux d'accès 2 fois plus élevé que celui des ménages dirigés par une personne non alphabétisée.

Le taux d'accès à l'assainissement familial pour les ménages locataires est de loin meilleur que pour les ménages propriétaires de leur logement. Les logements loués sont très souvent équipés de latrines améliorées.

L'accès à une source améliorée d'eau de boisson favorise nettement l'accès à l'assainissement familial. Plus de 7% des ménages de la région disposant d'un branchement privé d'eau ont accès à l'assainissement familial alors que seulement 0,9% de ceux ayant accès à un point d'eau potable à l'extérieur de leur logement et 0,3% de ceux qui s'approvisionnent à une source d'eau non potable ont accès à l'assainissement familial.

Contrairement à ce qui est observé au niveau national et dans la plupart des régions, l'accès des ménages dont le chef est de sexe masculin à l'assainissement familial semble meilleur que celui des ménages dont le chef est de sexe féminin.

Le taux d'accès à l'assainissement familial est étroitement lié au niveau de vie du ménage. On note qu'il est nul pour les ménages du 1er quintile qui sont les plus démunis. Même s'il reste faible, il croît progressivement avec le quintile du niveau de vie jusqu'au 4^e avant de réaliser un bond pour les ménages du 5^e quintile qui sont les plus nantis. Pour ces derniers, le taux est de 4,7%. En définitive, l'accès à l'assainissement ne semble assuré que pour les ménages financièrement aisés.



II. TYPOLOGIE DES OUVRAGES

II.1. Stock d'ouvrages

Le nombre d'ouvrages d'assainissement familial pour excréta est estimé à 42 100 pour l'ensemble de la région. En rapportant la population de la région à la date de l'enquête à ce chiffre, on obtient un ratio théorique de 33 habitants par ouvrage, ce qui est le double du même chiffre au niveau national.

Au niveau des provinces, le Sanmatenga renferme la moitié du stock régional de latrines, le Bam et le Namentenga se partagent la moitié restante sans déséquilibre important.

Selon le milieu d'habitation, globalement, 72% du stock régional est en milieu rural. Cela résume la situation au niveau de chacune des provinces où le stock d'ouvrages du milieu urbain est systématiquement inférieur à celui des ouvrages du milieu rural. Les écarts sont cependant plus importants entre les 2 milieux dans le Namentenga avec 86% et le Bam avec 77%.

Tableau 1 : Stock estimé d'ouvrages d'excréta par province selon le milieu d'habitation

	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
Urbain	2 300	1 300	8 200	11 800
Rural	8 100	8 600	13 600	30 300
Ensemble	10 400	9 900	21 800	42 100

II.2. Types d'ouvrages pour excréta

Sont analysées dans cette section et les suivantes, les caractéristiques de tous les ouvrages pour excréta ou latrines de la région.

Plus qu'au niveau national, la grande majorité des ouvrages pour excréta présents dans la région du Centre-Nord est constituée des latrines traditionnelles avec dalle en béton : 81% des ouvrages sont de ce type. Les latrines traditionnelles sans dalle en béton sont moins fréquentes, elles représentent 8% d'ouvrages, soit 6 points de proportion de moins qu'au niveau national. Les latrines améliorées sont quant à elles presque autant représentées qu'au niveau national, leur proportion est de 11%.

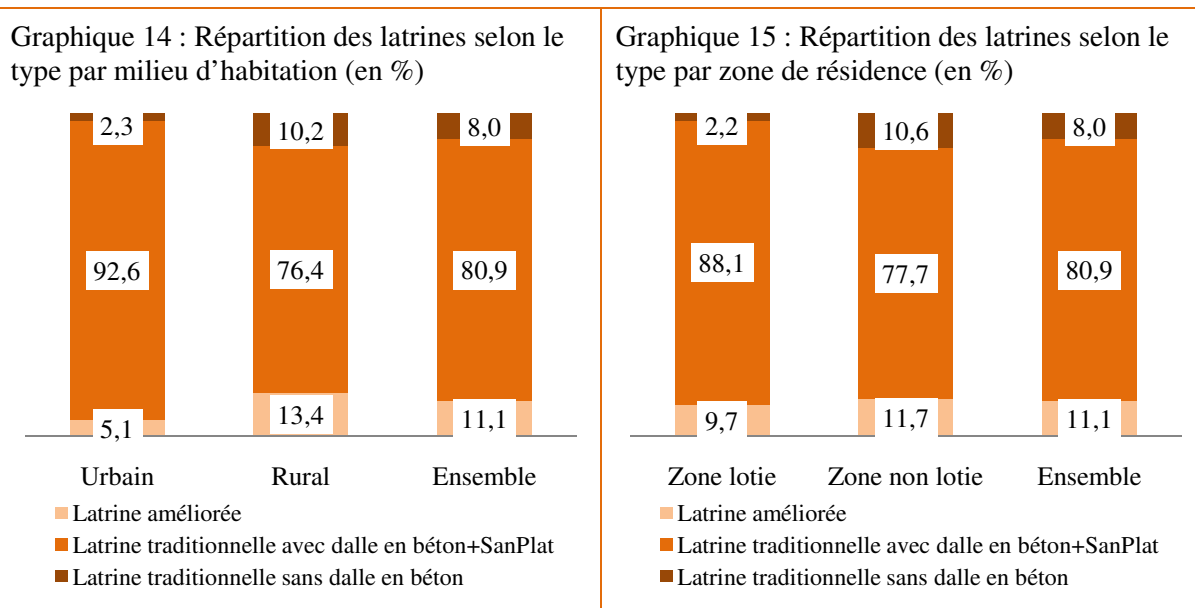
Selon le milieu d'habitation et la zone de résidence, le profil du milieu rural et de la zone non lotie ne s'écarte que très peu du profil d'ensemble de la région.

Par rapport au milieu rural national, la situation dans le rural du Centre-Nord semble meilleure puisqu'on y trouve en proportion plus grande de latrines améliorées (13% contre 9%) et surtout beaucoup moins de latrines traditionnelles sans dalle en béton (10% contre 35%).

En milieu urbain, la proportion de latrines améliorées dans la région est faible, ne représentant que 5% des latrines de ce milieu. Celle des latrines traditionnelles sans dalle en béton est encore plus faible, autour de 2%, de sorte que ce sont les latrines traditionnelles avec dalle en béton qui sont majoritairement représentées. Ce profil est proche de celui de la zone lotie mais la proportion de latrines améliorées y est 2 fois plus élevée que pour le milieu urbain.

Par rapport au milieu urbain national, la situation dans l'urbain du Centre-Nord est moins favorable parce que la proportion de latrines améliorées y est 3 fois moins élevée et celle des

latrines traditionnelles avec dalle en béton y est supérieure de presque 10 points à celle du milieu urbain national.



Au niveau provincial, les latrines traditionnelles avec dalle en béton sont prédominantes dans toutes les provinces. Les latrines améliorées sont quant à elles bien représentées dans le Bam avec une proportion de 20% et dans une moindre mesure dans le Sanmatenga. Dans ces mêmes provinces, les latrines améliorées sont plus représentées en milieu rural avec des proportions 3 fois supérieures à celles du milieu urbain.

Tableau 2 : Répartition des latrines selon le type par milieu d'habitation et par province (en %)

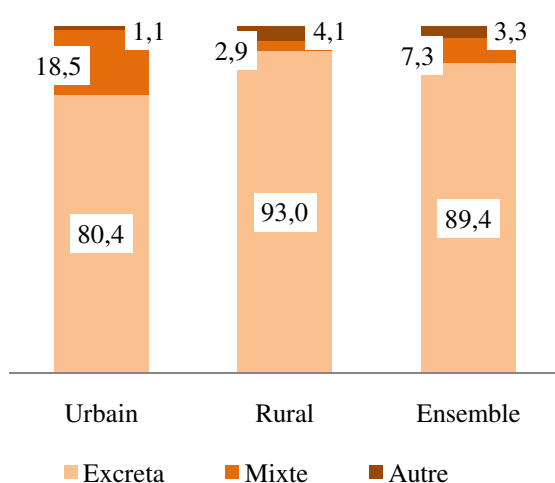
Milieu d'habitation	Provinces	Latrine traditionnelle sans dalle en béton	Latrine traditionnelle avec dalle en béton et SanPlat	Latrine améliorée	Ensemble
Urbain		2,3	92,6	5,1	100,0
	Bam	0,0	92,8	7,2	100,0
	Namentenga	2,7	90,8	6,5	100,0
	Sanmatenga	2,8	92,9	4,3	100,0
Rural		10,2	76,4	13,4	100,0
	Bam	10,4	66,1	23,5	100,0
	Namentenga	15,2	84,4	0,4	100,0
	Sanmatenga	6,9	77,5	15,6	100,0
Ensemble		8,0	80,9	11,1	100,0
	Bam	8,1	72,0	19,9	100,0
	Namentenga	13,6	85,2	1,2	100,0
	Sanmatenga	5,4	83,2	11,4	100,0

II.3. Usage des latrines

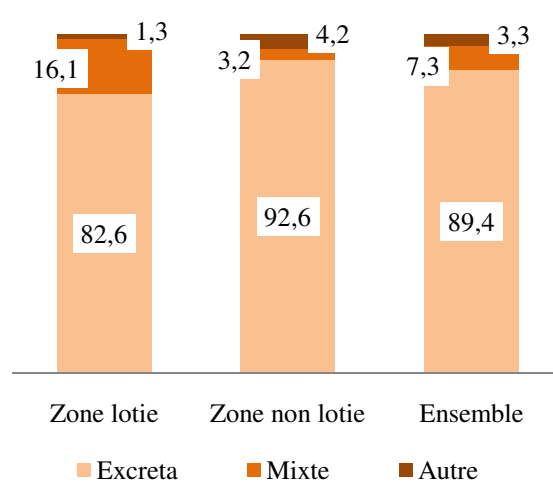
Dans la région, quels que soient le milieu d'habitation, la zone de résidence ou la province, une large majorité d'ouvrages est utilisée exclusivement pour les excréta. Cela concerne 9 ouvrages sur 10. La situation est identique en zone non lotie et en milieu rural. Par cela concerne 8 ouvrages sur 10 en milieu urbain et en zone lotie. La proportion d'ouvrages utilisés à la fois pour l'évacuation des excréta et des eaux usées (usage mixte) n'est donc pas négligeable en milieu urbain, puisqu'elle y est de 18,5%, ce qui est plus élevé qu'au niveau national où elle n'est que de 14,1%.

Bien que faible, la proportion de latrines utilisées pour des usages autres que les excréta et les eaux usées dans le Centre-Nord est la plus élevée. Ces autres usages sont le stockage de vivres, parageage des animaux, etc.

Graphique 16 : Répartition des ouvrages selon leur usage par milieu d'habitation (en %)



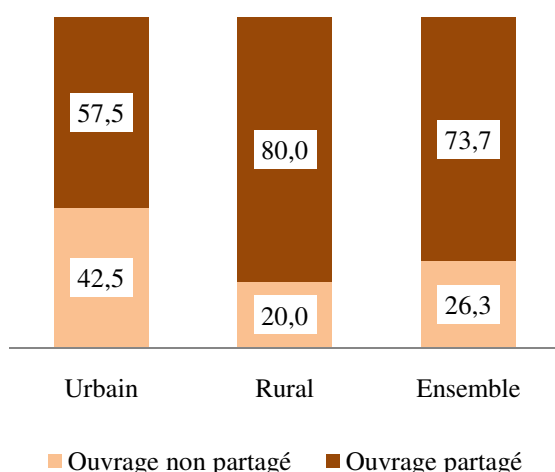
Graphique 17 : Répartition des ouvrages selon leur usage par zone de résidence (en %)



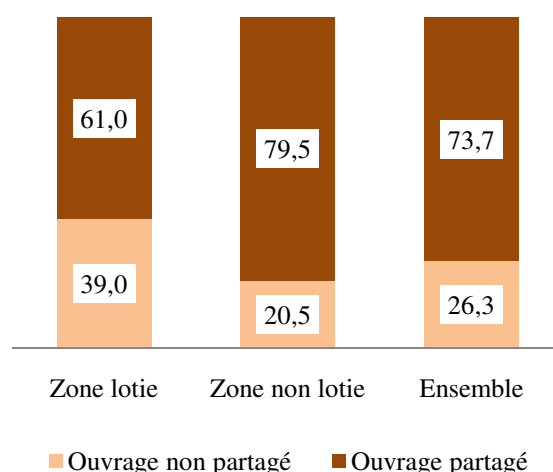
II.4. Partage des latrines

Au niveau de la région du Centre-Nord, environ 7 ouvrages sur 10 sont partagés par plusieurs ménages. Ce phénomène est ainsi plus fréquent dans la région qu'au niveau national. Il est par ailleurs globalement plus représenté en milieu rural et en zone non lotie.

Graphique 18: Répartition des latrines selon le statut de partage par milieu d'habitation (en %)



Graphique 19 : Répartition des latrines selon le statut de partage par zone de résidence (en %)

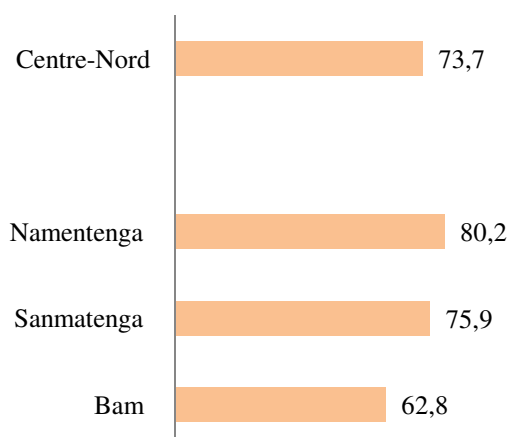


Dans toutes les provinces de la région, les ouvrages sont majoritairement partagés.

Le Namentenga a la proportion d'ouvrages partagés la plus élevée dépassant 80%. Cette proportion est la moins élevée dans le Bam où elle est de 63%.

Selon le milieu d'habitation, les ouvrages sont beaucoup plus partagés en milieu rural qu'en milieu urbain. L'écart entre l'urbain et le rural est le plus grand dans le Sanmatenga. Dans cette province, 87% d'ouvrages du milieu rural sont partagés contre 57% d'ouvrages du milieu urbain, soit un écart de 30 points. Cet écart est de 16 points dans le Namentenga et de 12 points dans le Bam (voir Annexe 1).

Graphique 20 : Proportion de latrines partagées par province (en %)

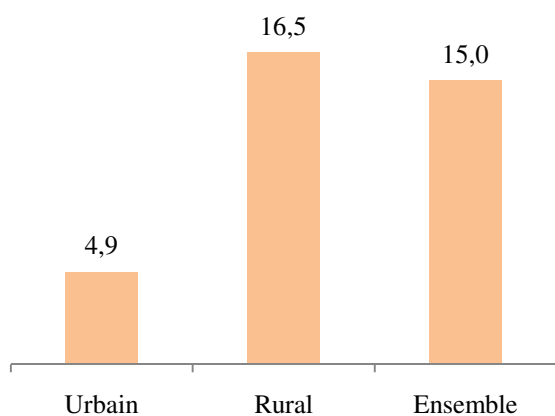


II.5. Nombre d'utilisateurs par latrine

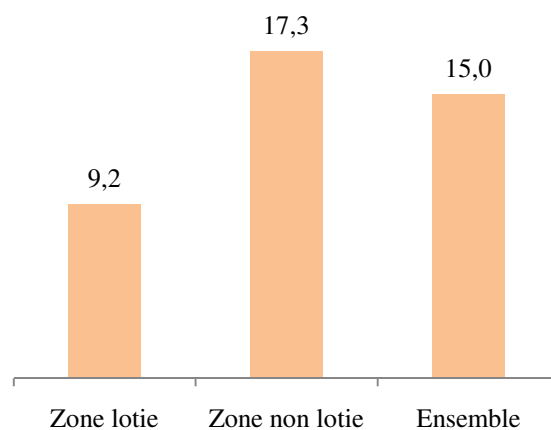
Dans la région du Centre-Nord, une latrine est utilisée quotidiennement par 14 personnes en moyenne, quel que soit le type d'ouvrage considéré. C'est 3 personnes de plus qu'au niveau national.

Pour calculer le taux d'accès à l'assainissement familial, la norme retenue dans le cadre du PN-AEPA est de 10 utilisateurs maximum par ouvrage amélioré. En ne considérant que les ouvrages améliorés, ceux-ci sont utilisés quotidiennement par 15 personnes en moyenne. Cette moyenne est beaucoup moins élevée en milieu urbain et en zone lotie. Les ouvrages du milieu rural ont ainsi en moyenne 3 fois plus d'utilisateurs que les ouvrages du milieu urbain. Selon la zone de résidence, les ouvrages en zone lotie ont presque 2 fois moins d'utilisateurs que ceux de la zone non lotie.

Graphique 21 : Nombre moyen d'utilisateurs quotidiens de latrines améliorées par milieu d'habitation

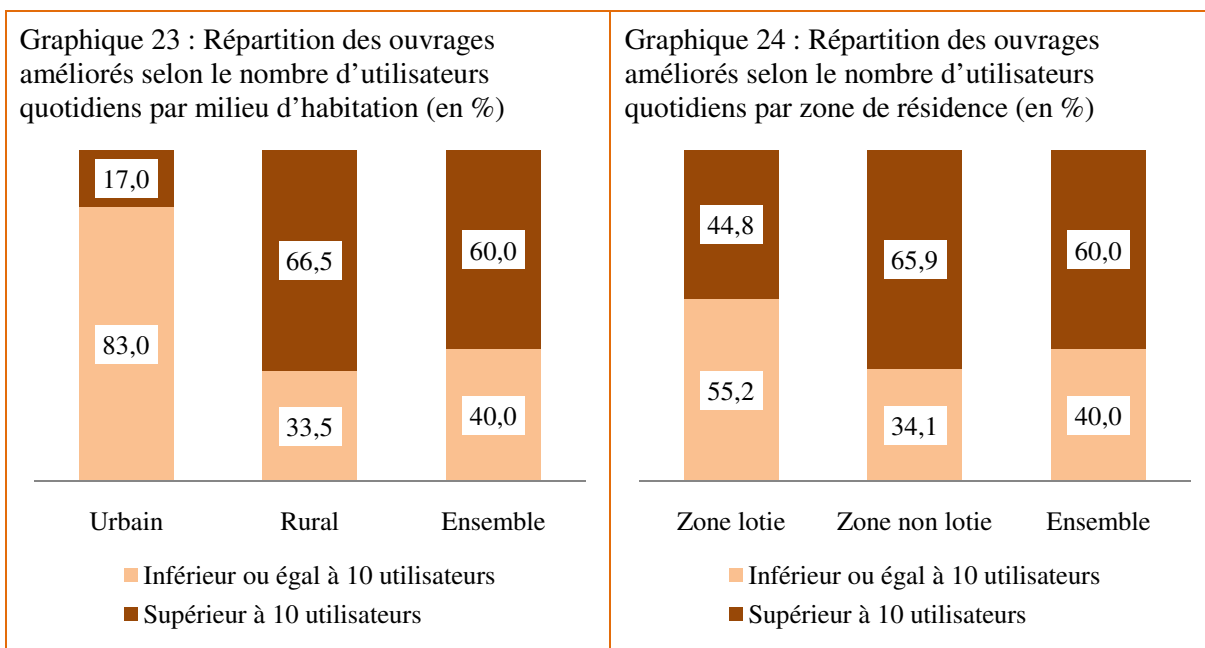


Graphique 22 : Nombre moyen d'utilisateurs quotidiens de latrines améliorées par zone de résidence



En répartissant les latrines améliorées selon la norme du PN-AEPA, au niveau de l'ensemble de la région, 4 latrines améliorées sur 10 sont utilisées quotidiennement par au plus 10 personnes. C'est beaucoup moins qu'au niveau national où 3/4 des ouvrages sont concernés.

Il existe des disparités selon le milieu d'habitation et la zone de résidence. En effet, la pression est moins forte sur une proportion plus élevée d'ouvrages en milieu urbain où 83% d'ouvrages améliorés respectent la norme du PN-AEPA. En milieu rural par contre, seuls 33,5% d'ouvrages sont utilisés par au plus 10 personnes au quotidien. Le profil du milieu rural est similaire à celui de la zone non lotie, ce qui n'est pas le cas du milieu urbain et de la zone lotie. En effet, seulement 55% d'ouvrages en zone lotie sont utilisés par au plus 10 utilisateurs.



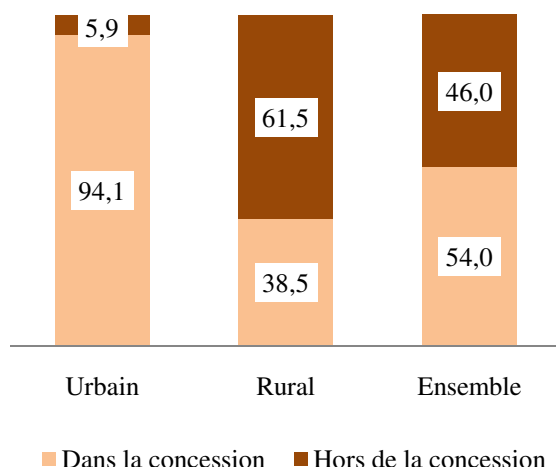
II.6. Localisation des ouvrages

Globalement, la majorité des latrines du Centre-Nord est située dans les concessions des ménages qui les utilisent. En moyenne, 54% des latrines sont dans les concessions. C'est beaucoup moins élevé qu'au niveau national où 84% de latrines sont concernées.

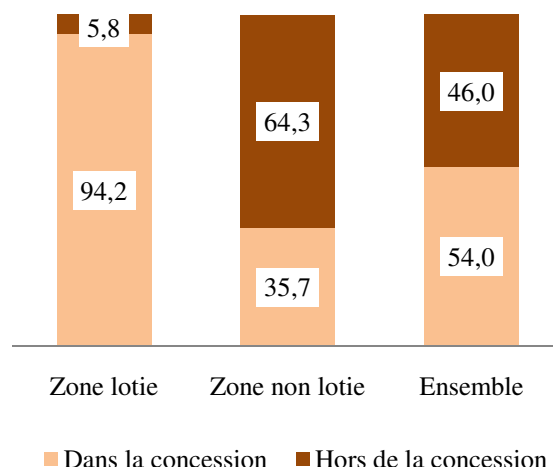
Les disparités sont importantes selon le milieu d'habitation et la zone de résidence : en milieu urbain et en zone lotie, 94% des latrines sont dans les concessions. C'est autant que dans l'urbain national. En milieu rural et en zone non lotie par contre, ce sont moins de 40% des latrines qui sont dans les concessions. Ceci est largement inférieur au rural national qui est de 64,5%.

En somme, une particularité du secteur de l'assainissement dans la région du Centre-Nord est cette forte proportion de latrines situées hors des concessions en milieu rural.

Graphique 25 : Répartition des ouvrages selon leur localisation par milieu d'habitation (en %)



Graphique 26 : Répartition des ouvrages selon leur localisation par zone de résidence (en %)



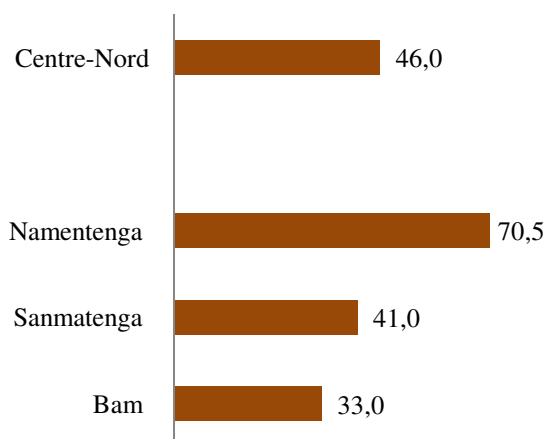
Il existe également d'importantes disparités entre les provinces de la région. Le Graphique 27 présente par province la proportion de latrines situées hors des concessions familiales.

On relève la particularité de la situation dans la province du Namentenga où la grande majorité des ouvrages est située hors des concessions. Cette situation est aussi partagée par le milieu rural du Sanmatenga où 64% des ouvrages du milieu rural sont situés hors des concessions.

La situation n'est meilleure que dans le Bam où seulement 4 ouvrages du milieu rural sur 10 sont hors des concessions.

En milieu urbain, dans le Sanmatenga, seulement 3% des ouvrages sont situés hors concessions. Le Bam est juste derrière avec 8% des ouvrages du milieu urbain hors concessions (voir Annexe 1).

Graphique 27 : Proportion de latrines situées hors de la concession par province (en %)

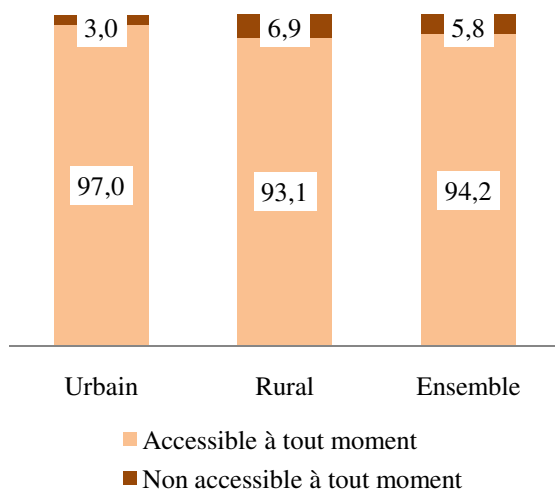


II.7. Accessibilité aux ouvrages

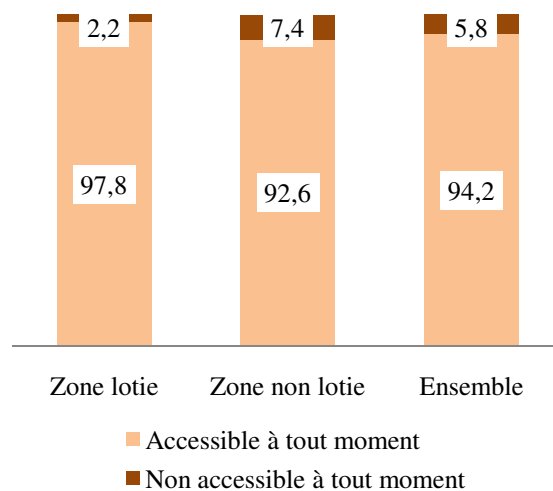
L'accessibilité fait référence à la possibilité pour l'utilisateur d'accéder à la latrine à tout moment quel que soit le nombre d'utilisateurs. Si à certaines périodes ou heures la latrine n'est pas accessible, l'utilisateur est alors contraint d'utiliser la nature.

Dans le Centre-Nord, la quasi-totalité des latrines est accessible à tout moment aux ménages qui les utilisent et ce, quels que soient la zone de résidence et le milieu d'habitation. Ce constat est néanmoins encore plus tangible en milieu urbain et en zone lotie qu'en milieu rural et en zone non lotie où une proportion non négligeable de latrines atteignant 7% n'est pas accessible à tout moment à leurs utilisateurs.

Graphique 28 : Répartition des latrines selon leur accessibilité par milieu d'habitation (en %)



Graphique 29 : Répartition des latrines selon leur accessibilité par zone de résidence (en %)



II.8. Mode de stockage des excréta

Comme au niveau national, une large majorité d'ouvrages du Centre-Nord est équipée de fosses simples, c'est le cas de 9 ouvrages sur 10. Ce nombre est moins élevé en milieu urbain car près de 15% des latrines de ce milieu sont équipées de fosses étanches. En milieu rural comme en zone non lotie, aux côtés des ouvrages à fosses simples, cohabitent quelques 5% d'autres ouvrages équipés de fosses à compost de type EcoSan.

Tableau 3 : Répartition des latrines selon le mode de stockage des excréta par milieu d'habitation et par zone de résidence (en %)

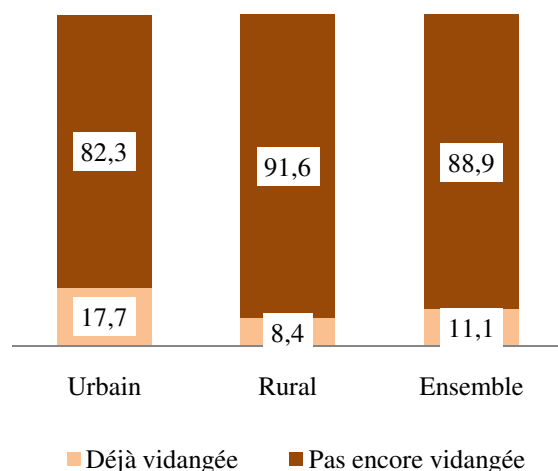
	Egout	Fosse septique	Fosse étanche	Compost (EcoSan)	Fosse simple	Ensemble
Milieu d'habitation						
Urbain	0,0	1,1	14,7	0,0	84,2	100,0
Rural	0,0	0,0	1,0	4,8	94,2	100,0
Zone de résidence						
Zone Lotie	0,0	0,9	12,7	0,0	86,4	100,0
Zone Non lotie	0,0	0,0	1,3	5,1	93,6	100,0
Ensemble	0,0	0,3	4,9	3,5	91,3	100,0

II.9. Vidange des latrines

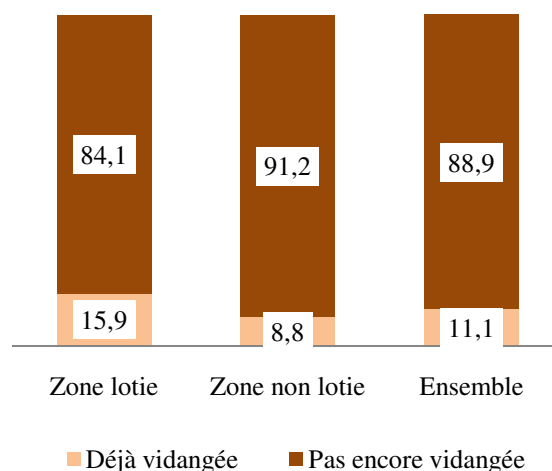
La plupart des latrines n'ont pas encore été vidangées. Au niveau régional, il s'agit de 9 ouvrages sur 10. Cette proportion est plus importante en milieu rural et en zone non lotie. Alors qu'elle est relativement faible en milieu urbain et en zone lotie.

Seul 1 ouvrage sur 10 a donc été déjà vidangé dans la région, contre 3 sur 10 au niveau national. Cet écart entre la région et le national n'est pas très significatif pour le rural et la zone non lotie, par contre il est considérable pour l'urbain et la zone lotie. En effet, 42% des ouvrages du milieu urbain ont été déjà vidangés au niveau national contre seulement 18% des ouvrages du milieu urbain du Centre-Nord.

Graphique 30 : Répartition des latrines selon le statut de vidange par milieu d'habitation (en %)



Graphique 31 : Répartition des latrines selon le statut de vidange par zone de résidence (en %)

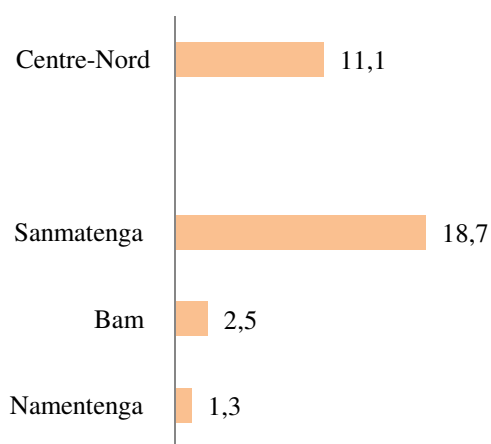


Au niveau provincial, la pratique de la vidange des latrines n'est significativement fréquente que dans le Sanmatenga où 19% des ouvrages ont déjà été vidangés. Cette proportion est très faible dans les 2 autres provinces.

Même en milieu urbain où la pratique est en général plus fréquente, ce constat demeure.

En milieu rural, la pratique de vidange est relativement répandue dans le Sanmatenga, puisqu'elle concerne 16% de latrines. Dans le milieu rural des autres provinces, cette pratique est quasiment inexistante (voir Annexe 1).

Graphique 32 : Proportion de latrines déjà vidangées par province (en %)



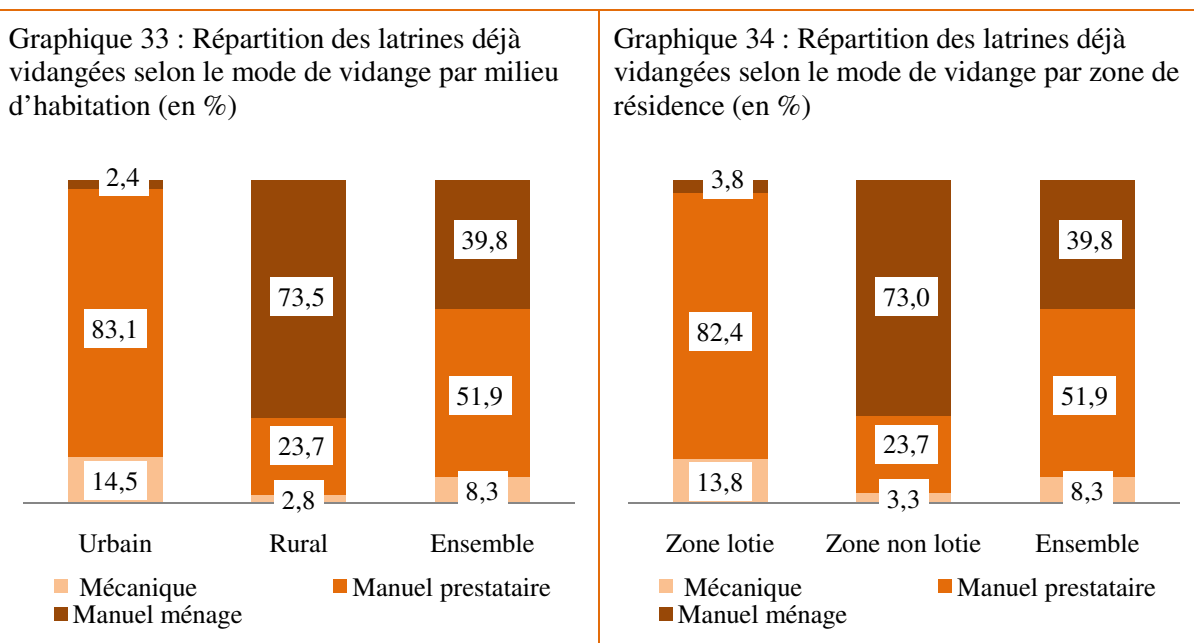
La vidange des latrines se fait principalement selon 3 modes : la vidange manuelle effectuée par les membres du ménage, la vidange manuelle effectuée par un prestataire auquel le ménage a fait appel et la vidange mécanique.

En ce qui concerne le mode de vidange des ouvrages déjà vidangés, plus de la moitié l'a été par un prestataire manuel. C'est plus qu'au niveau national où cette proportion est de 38% d'ouvrages vidangés.

Par ailleurs, 4 ouvrages vidangés sur 10 l'ont été manuellement par le ménage lui-même. Cette dernière pratique est particulièrement fréquente en milieu rural où elle concerne près de 3/4 des ouvrages vidangés.

Par contre, en milieu urbain, la situation est bien différente puisqu'on relève que plus de 8 ouvrages vidangés sur 10 l'ont été par un prestataire manuel. Cependant très peu d'ouvrages ont été vidangés par vidange mécanique. Cela représente moins de 2 ouvrages sur 10.

Le profil selon la zone de résidence est similaire à celui décrit selon le milieu d'habitation.



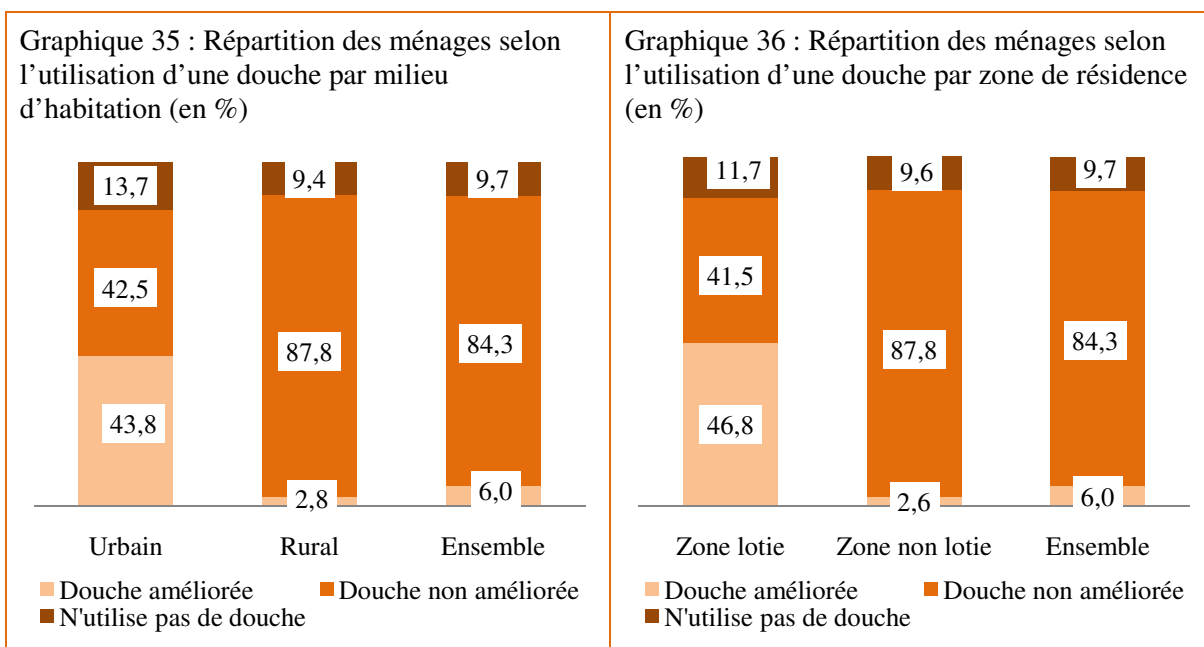
III. GESTION DES EAUX USEES

III.1. Utilisation d'une douche

La grande majorité des ménages de la région soit 90% utilise des douches aménagées⁸ et le reste n'utilise pas de douche⁹. Cependant, seuls 6% des ménages utilisent des douches améliorées¹⁰.

L'utilisation de douches non améliorées¹¹ est majoritaire, quels que soient le milieu d'habitation ou la zone de résidence. Il y a cependant une différence significative entre milieu urbain et zone lotie d'une part et milieu rural et zone non lotie d'autre part.

En milieu urbain et en zone lotie en effet, 4 ménages sur 10 utilisent des douches améliorées, alors qu'en milieu rural et en zone non lotie, cette proportion est insignifiante. Concomitamment, toujours en milieu urbain et en zone lotie, la proportion de ménages ne disposant pas de douche est plus élevée qu'en milieu rural et en zone non lotie.



La désagrégation du phénomène au niveau provincial fait ressortir des disparités visibles sur le Graphique 37. La province du Bam se distingue nettement des autres provinces par une proportion supérieure de ménages utilisant des douches améliorées. Dans le Namentenga avec une proportion négligeable de ménages utilisant des douches améliorées.

⁸ Une douche aménagée est un espace délimité par un matériau quelconque permettant d'assurer l'intimité et utilisé exclusivement pour se laver.

⁹ Un ménage « n'utilise pas de douche » s'il n'a pas de douche aménagée ou s'il utilise une latrine en usage mixte.

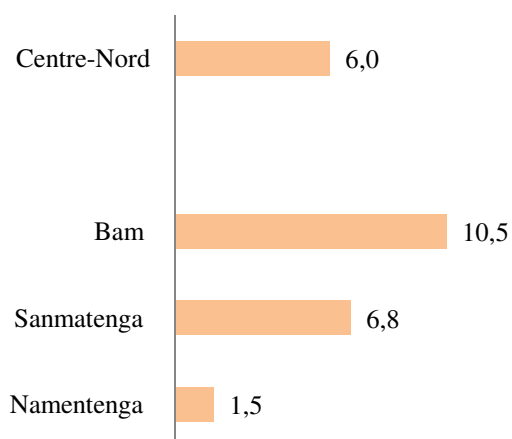
¹⁰ Une douche améliorée est une douche raccordée à un système adéquat d'évacuation des eaux usées (puisard, fosse septique, etc.).

¹¹ On entend par douche non améliorée, toute douche aménagée dont les eaux usées se déversent dans la nature ou dans une fosse simple.

Selon le milieu d'habitation, il ressort que l'utilisation des douches améliorées est beaucoup plus le fait des ménages urbains.

Dans toutes les provinces, la proportion de ménages urbains utilisant des douches améliorées est de loin supérieure à celle des ménages ruraux. Cet écart est plus grand dans le Sanmatenga où 58% de ménages urbains utilisent des douches améliorées contre seulement 2% de ménages ruraux. Il est plus réduit dans le Bam où 32% de ménages urbains utilisent des douches améliorées contre 8% de ménages ruraux (voir Annexe 1).

Graphique 37 : Proportion de ménages utilisant une douche améliorée par province (en %)

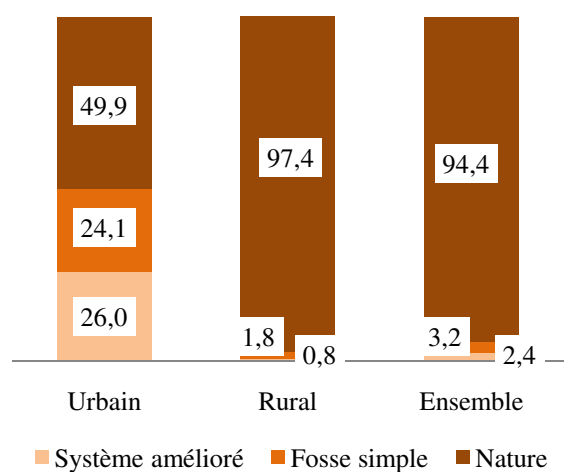


III.2. Mode d'évacuation des eaux usées des douches

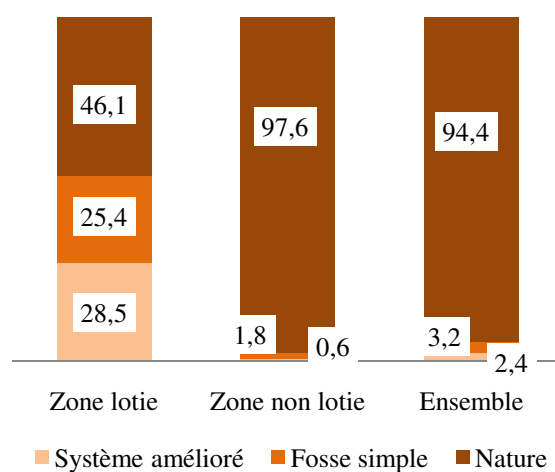
Le déversement direct dans la nature est le principal mode d'évacuation des eaux de douche dans la région du Centre-Nord. Cela concerne globalement 94% des douches voire la quasi-totalité des douches en milieu rural.

Seulement 2% de douches au niveau régional sont raccordées à des systèmes d'évacuation améliorés que sont le puisard, la fosse septique ou la fosse étanche. C'est en milieu urbain et plus encore en zone lotie que ces douches sont plus fréquentes : elles représentent plus du 1/4 des douches. C'est également à ces endroits qu'on rencontre des fosses simples utilisées comme mode d'évacuation des eaux usées de douches en proportion importante, soit 1/4 des douches.

Graphique 38 : Répartition des douches par type d'évacuation des eaux usées selon le milieu d'habitation (en %)



Graphique 39 : Répartition des douches par type d'évacuation des eaux usées selon la zone de résidence (en %)



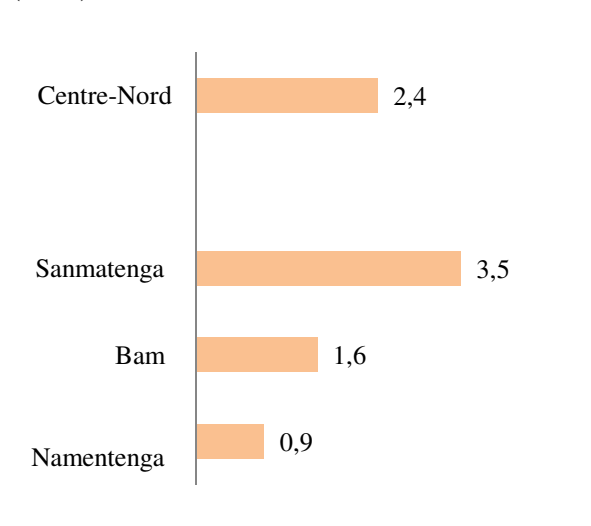
Au niveau provincial, des disparités existent entre provinces sur la fréquence des douches améliorées.

Le Sanmatenga en possède 3,5%, soit le double de leur proportion dans le Bam qui possède également le double de leur proportion dans le Namentenga.

La situation est différente selon le milieu d'habitation : dans toutes les provinces, il y a moins de 2% de douches améliorées en milieu rural, celles-ci sont bien plus fréquentes en milieu urbain, surtout dans le Sanmatenga où elles atteignent 4 douches sur 10.

Dans le milieu urbain du Namentenga, elles représentent 1 douche sur 10 tandis que dans celui du Bam elles ont la même proportion que dans le rural (voir Annexe 1).

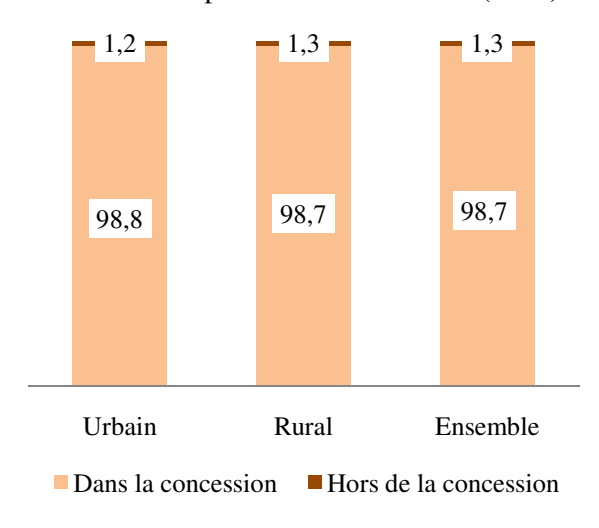
Graphique 40 : Proportion de douches ayant un système d'évacuation amélioré par province (en %)



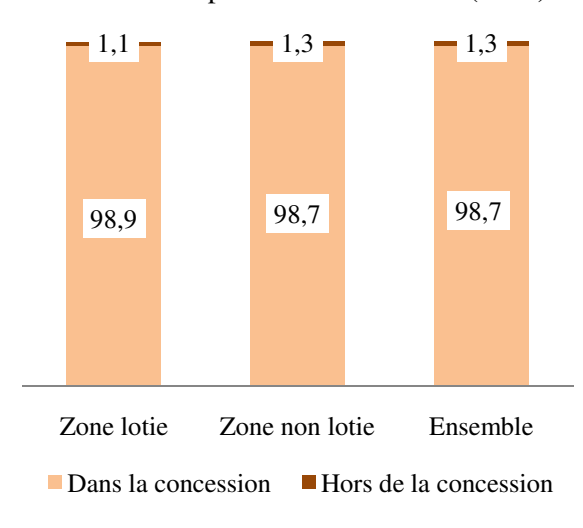
III.3. Localisation des douches

Sur l'ensemble de la région, la quasi-totalité des douches observées sont situées dans les concessions des ménages. C'est le même constat quels que soient la zone de résidence, le milieu d'habitation et la province.

Graphique 41 : Répartition des douches selon leur localisation par milieu d'habitation (en %)



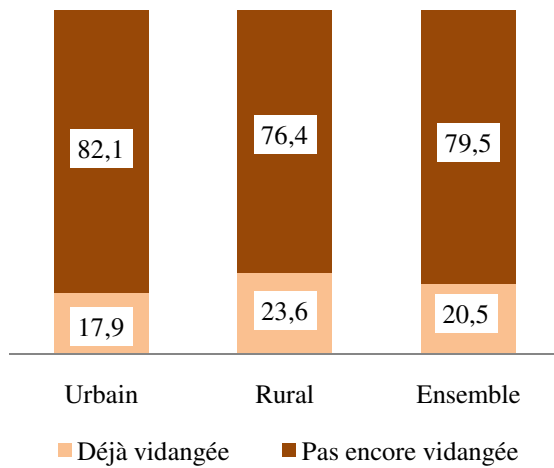
Graphique 42 : Répartition des douches selon leur localisation par zone de résidence (en %)



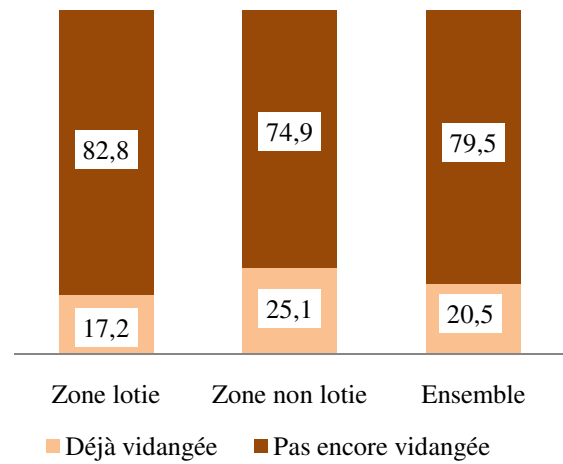
III.4. Vidange des douches

Parmi les systèmes d'évacuation des eaux de douches de la région du Centre-Nord, 80% n'ont pas encore été vidangés. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain et en zone lotie qu'en milieu rural et zone non lotie où elle est de 75%. Ce résultat est cependant à relativiser compte tenu de la faible proportion de douches améliorées en milieu rural déjà mentionnée.

Graphique 43 : Répartition des douches selon le statut de vidange du système d'évacuation par milieu d'habitation (en %)



Graphique 44 : Répartition des douches selon le statut de vidange du système d'évacuation par zone de résidence (en %)



CONCLUSION

CONCLUSION

L'enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial 2010 permet d'établir précisément la situation de l'assainissement familial en 2010 au plan national, régional et provincial et d'en tirer tous les enseignements pour mettre en place les stratégies les mieux adaptées.

Les résultats présentés dans cette monographie permettent de dégager de grandes tendances de la situation de l'assainissement familial dans la région du Centre-Nord :

La défécation dans la nature dans le Centre-Nord concerne 8 ménages sur 10. Cette pratique est plus répandue qu'au niveau national. Par conséquent, l'utilisation des latrines est limitée et concerne seulement 2 ménages sur 10. La défécation dans la nature est beaucoup plus répandue en milieu rural où elle concerne en proportion, 4 fois plus de ménages qu'en milieu urbain.

Les ménages qui recourent aux ouvrages d'assainissement utilisent principalement des latrines traditionnelles avec dalle en béton. La grande majorité des latrines de la région est donc de ce type. Cependant, les latrines améliorées sont en proportion non négligeable atteignant 11%. Celles-ci sont plus représentées dans le Bam où 1 ouvrage sur 5 est amélioré alors qu'elles sont presque inexistantes dans le Namentenga.

Les latrines sont en majorité partagées entre plusieurs ménages. Elles ont en moyenne un nombre élevé d'utilisateurs, largement supérieur à la norme du PN-AEPA. Elles sont pour la plupart équipées de fosses simples mais 15% des ouvrages du milieu urbain sont raccordés à des fosses étanches et 5% des ouvrages du milieu rural sont de type EcoSan. Une forte proportion d'entre elles est située hors des concessions, plus particulièrement en milieu rural. Elles sont accessibles à tout moment aux ménages qui les utilisent et peu d'entre elles ont déjà été vidangées. Pour celles qui l'ont été, c'était majoritairement par l'utilisation des services d'un prestataire manuel mais la vidange mécanique est significativement représentée, principalement en milieu urbain.

Le taux d'accès à l'assainissement familial est faible dans la région. Il est globalement de 1%. La situation est meilleure en milieu urbain où le taux est de 3,1% contre 0,8% en milieu rural.

Au niveau provincial, l'accès à l'assainissement familial est meilleur dans la province du Bam, en particulier en raison d'une situation moins défavorable des ménages du milieu rural. La province du Namentenga est nettement en retard par rapport aux 2 autres provinces de la région.

Dans la région, l'accès à l'assainissement familial est étroitement lié au niveau de vie des ménages. Ce sont les ménages les plus aisés qui ont le plus accès aux ouvrages d'assainissement familial améliorés. Ce constat devrait interpeller sur la question plus générale de la subvention pour la construction d'ouvrages d'assainissement familial.

En matière de gestion des eaux usées, la plupart des eaux usées de douches sont évacuées directement dans la nature. Les douches améliorées ne sont fréquentes qu'en milieu urbain.

Ces éléments sont autant d'informations sur la base desquelles les interventions devront être orientées pour assurer à la population de la région du Centre-Nord un accès équitable à l'assainissement familial dans les prochaines années.

ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAU DES PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEUR-MILIEU URBAIN	Unité	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Urbain
Caractéristiques des ménages					
Zone de résidence					
Ménages situés en zone lotie	% ménages	49,0	46,4	94,4	75,5
Sexe du chef de ménage					
Ménages dont le chef est de sexe féminin	% ménages	9,0	13,6	14,0	12,8
Alphabétisation du chef de ménage					
Ménages dont le chef est alphabétisé	% ménages	42,6	42,5	62,5	54,4
Statut d'occupation du logement					
Ménages propriétaires de leurs logements	% ménages	77,0	78,7	59,9	67,2
Ménages locataires de leurs logements	% ménages	17,8	7,8	30,7	23,7
Source approvisionnement eau de boisson					
Source d'eau non potable	% ménages	14,3	2,4	5,4	6,9
Point d'eau potable	% ménages	66,7	92,0	55,1	64,2
Branchement privé au réseau de distribution	% ménages	19,0	5,6	39,5	28,8
Accès des ménages à l'assainissement des excreta					
Pratiques de défécation					
Ménages déféquant dans la nature	% ménages	30,7	48,7	9,4	21,2
Ménages utilisant une latrine	% ménages	69,3	51,3	90,6	78,8
Latrine tradi. sans dalle en béton	% ménages	0,0	2,7	2,4	2,0
Latrine tradi. avec dalle en béton+SanPlat	% ménages	93,5	91,4	93,7	93,4
Latrine améliorée	% ménages	6,5	5,9	3,9	4,6
Taux d'accès à l'assainissement familial	% ménages	3,3	2,4	3,3	3,1
Accès aux douches					
Ménages n'utilisant pas une douche	% ménages	10,8	11,3	15,6	13,7
Ménages utilisant une douche améliorée	% ménages	32,5	12,1	57,6	43,8
Accès aux bacs à laver					
Ménages utilisant un bac à laver	% ménages	0,0	0,4	0,9	0,6
Caractéristiques des ouvrages d'excreta					
Stock d'ouvrages	Ouvrages	2 300	1 300	8 200	11 800
Type d'ouvrages					
Latrine tradi. sans dalle en béton	% ouvrages	0,0	2,7	2,8	2,3
Latrine tradi. avec dalle en béton+SanPlat	% ouvrages	92,8	90,9	92,9	92,6
Latrine améliorée	% ouvrages	7,2	6,5	4,3	5,1
Localisation des ouvrages					
Ouvrages situés hors de la concession	% ouvrages	7,5	21,6	3,1	5,9
Accessibilité des ouvrages					
Ouvrages non accessibles à tout moment	% ouvrages	6,2	2,6	2,2	3,0
Partage des ouvrages					
Ouvrages partagés par plusieurs ménages	% ouvrages	53,6	66,2	57,2	57,5
Utilisateurs quotidiens des ouvrages					
Nombre moyen d'utilisateurs par ouvrage	Utilisateurs	11,6	11,7	9,4	10,1
Ouvrages avec plus de 10 utilisateurs	% ouvrages	43,1	45,1	30,2	34,3
Usage des ouvrages					
Usage pour excreta exclusivement	% ouvrages	87,9	82,4	77,9	80,4
Usage mixte (excreta et douche)	% ouvrages	11,2	15,6	21,0	18,5
Mode d'évacuation des excreta					
Ouvrages avec fosse simple	% ouvrages	96,3	100,0	78,4	84,2
Vidange des ouvrages					
Ouvrages déjà vidangés	% ouvrages	5,1	4,1	23,4	17,7
Mode de vidange des ouvrages déjà vidangés					
Vidange manuel par le ménage	% ouvrages	7,4	0,0	2,2	2,4
Vidange manuel par un prestataire	% ouvrages	82,8	68,1	83,5	83,1
Vidange mécanique	% ouvrages	9,7	31,9	14,3	14,5
Caractéristiques des douches					
Localisation des douches					
Douches situées hors de la concession	% douches	0,4	1,6	1,5	1,2
Mode d'évacuation des eaux usées					
Douches avec une fosse simple	% douches	30,4	5,0	26,3	24,1
Nature	% douches	68,1	85,3	32,8	50,0
Vidange des fosses de douches					
Fosses de douches déjà vidangées	% douches	0,8	0,0	22,6	17,9

INDICATEUR-MILIEU RURAL	Unité	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Rural
Caractéristiques des ménages					
Zone de résidence					
Ménages situés en zone lotie	% ménages	4,1	0,7	1,9	2,0
Sexe du chef de ménage					
Ménages dont le chef est de sexe féminin	% ménages	4,3	9,1	7,9	7,6
Alphabétisation du chef de ménage					
Ménages dont le chef est alphabétisé	% ménages	22,1	20,2	20,0	20,4
Statut d'occupation du logement					
Ménages propriétaires de leurs logements	% ménages	98,5	86,7	89,8	90,4
Ménages locataires de leurs logements	% ménages	0,6	0,5	1,3	0,9
Source approvisionnement eau de boisson					
Source d'eau non potable	% ménages	29,8	14,1	9,6	14,5
Point d'eau potable	% ménages	70,2	85,9	90,4	85,5
Branchement privé au réseau de distribution	% ménages	0,0	0,0	0,0	0,0
Accès des ménages à l'assainissement des excréta					
Pratiques de défécation					
Ménages déféquant dans la nature	% ménages	73,7	81,7	84,8	82,0
Ménages utilisant une latrine	% ménages	26,3	18,3	15,2	18,0
Latrine tradi. sans dalle en béton	% ménages	10,6	15,4	6,4	10,1
Latrine tradi. avec dalle en béton+SanPlat	% ménages	64,9	84,2	77,2	76,1
Latrine améliorée	% ménages	24,5	0,4	16,4	13,9
Taux d'accès à l'assainissement familial	% ménages	2,5	0,0	0,6	0,8
Accès aux douches					
Ménages n'utilisant pas une douche	% ménages	4,2	18,7	6,2	9,4
Ménages utilisant une douche améliorée	% ménages	8,0	1,0	2,0	2,8
Accès aux bacs à laver					
Ménages utilisant un bac à laver	% ménages	0,1	0,0	0,0	0,0
Caractéristiques des ouvrages d'excreta					
Stock d'ouvrages	Ouvrages	8 100	8 600	13 600	30 300
Type d'ouvrages					
Latrine tradi. sans dalle en béton	% ouvrages	10,4	15,2	6,9	10,2
Latrine tradi. avec dalle en béton+SanPlat	% ouvrages	66,1	84,4	77,4	76,4
Latrine améliorée	% ouvrages	23,5	0,4	15,6	13,4
Localisation des ouvrages					
Ouvrages situés hors de la concession	% ouvrages	40,4	77,7	63,8	61,5
Accessibilité des ouvrages					
Ouvrages non accessibles à tout moment	% ouvrages	8,5	5,2	7,0	6,9
Partage des ouvrages					
Ouvrages partagés	% ouvrages	65,5	82,3	87,1	80,0
Utilisateurs quotidiens des ouvrages					
Nombre moyen d'utilisateurs par ouvrage	Utilisateurs	16,8	14,6	16,4	16,0
Ouvrages avec plus de 10 utilisateurs	% ouvrages	57,5	54,9	70,0	62,4
Usage des ouvrages					
Usage pour excréta exclusivement	% ouvrages	92,0	91,0	94,7	93,0
Usage mixte (excréta et douche)	% ouvrages	6,1	2,1	1,5	2,9
Mode d'évacuation des excréta					
Ouvrages avec fosse simple	% ouvrages	99,5	100,0	87,2	94,1
Vidange des ouvrages					
Ouvrages déjà vidangés	% ouvrages	1,8	0,8	15,9	8,4
Mode de vidange des ouvrages déjà vidangés					
Vidange manuel par le ménage	% ouvrages	49,3	0,0	77,1	73,6
Vidange manuel par un prestataire	% ouvrages	50,7	100,0	19,9	23,7
Vidange mécanique	% ouvrages	0,0	0,0	3,0	2,8
Caractéristiques des douches					
Localisation des douches					
Douches situées hors de la concession	% douches	1,2	2,6	0,7	1,3
Mode d'évacuation des eaux usées					
Douches avec une fosse simple	% douches	3,7	0,4	1,3	1,8
Nature	% douches	94,8	99,1	98,3	97,4
Vidange des fosses de douches					
Fosses de douches déjà vidangées	% douches	34,5	0,0	8,5	23,6

INDICATEUR- ENSEMBLE REGION	Unité	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
Caractéristiques des ménages					
Zone de résidence					
Ménages situés en zone lotie	% ménages	8,7	3,0	9,9	7,8
Sexe du chef de ménage					
Ménages dont le chef est de sexe féminin	% ménages	4,8	9,3	8,5	8,0
Alphabétisation du chef de ménage					
Ménages dont le chef est alphabétisé	% ménages	24,2	21,4	23,7	23,1
Statut d'occupation du logement					
Ménages propriétaires de leurs logements	% ménages	96,3	86,3	87,2	88,6
Ménages locataires de leurs logements	% ménages	2,4	0,9	3,8	2,7
Source approvisionnement eau de boisson					
Source d'eau non potable	% ménages	28,2	13,6	9,3	13,9
Point d'eau potable	% ménages	69,9	86,2	87,3	83,9
Branchement privé au réseau de distribution	% ménages	1,9	0,3	3,4	2,3
Accès des ménages à l'assainissement des excréta					
Pratiques de défécation					
Ménages déféquant dans la nature	% ménages	69,3	80,1	78,3	77,1
Ménages utilisant une latrine	% ménages	30,7	19,9	21,7	22,9
Latrine tradi. sans dalle en béton	% ménages	8,2	13,7	5,0	7,8
Latrine tradi. avec dalle en béton+SanPlat	% ménages	71,5	85,2	83,1	80,8
Latrine améliorée	% ménages	20,4	1,1	11,9	11,3
Taux d'accès à l'assainissement familial	% ménages	2,6	0,1	0,9	1,0
Accès aux douches					
Ménages n'utilisant pas une douche	% ménages	4,8	18,3	7,0	9,7
Ménages utilisant une douche améliorée	% ménages	10,5	1,5	6,8	6,0
Accès aux bacs à laver					
Ménages utilisant un bac à laver	% ménages	0,1	0,0	0,1	0,1
Caractéristiques des ouvrages d'excreta					
Stock d'ouvrages	Ouvrages	10 400	9 900	21 800	42 100
Type d'ouvrages					
Latrine tradi. sans dalle en béton	% ouvrages	8,1	13,6	5,4	8,0
Latrine tradi. avec dalle en béton+SanPlat	% ouvrages	72,1	85,2	83,2	80,9
Latrine améliorée	% ouvrages	19,9	1,2	11,4	11,1
Localisation des ouvrages					
Ouvrages situés hors de la concession	% ouvrages	33,0	70,5	41,0	46,0
Accessibilité des ouvrages					
Ouvrages non accessibles à tout moment	% ouvrages	8,0	4,8	5,1	5,8
Partage des ouvrages					
Ouvrages partagés	% ouvrages	62,8	80,2	75,9	73,7
Utilisateurs quotidiens des ouvrages					
Nombre moyen d'utilisateurs par ouvrage	Utilisateurs	15,6	14,2	13,8	14,3
Ouvrages avec plus de 10 utilisateurs	% ouvrages	54,2	53,7	55,0	54,5
Usage des ouvrages					
Usage pour excréta exclusivement	% ouvrages	91,1	89,9	88,4	89,4
Usage mixte (excréta et douche)	% ouvrages	7,3	3,8	8,8	7,3
Mode d'évacuation des excréta					
Ouvrages avec fosse simple	% ouvrages	98,8	100,0	83,9	91,3
Vidange des ouvrages					
Ouvrages déjà vidangés	% ouvrages	2,5	1,3	18,7	11,1
Mode de vidange des ouvrages déjà vidangés					
Vidange manuel par le ménage	% ouvrages	30,5	0,0	41,5	39,8
Vidange manuel par un prestataire	% ouvrages	65,2	84,1	50,1	51,9
Vidange mécanique	% ouvrages	4,4	15,9	8,4	8,3
Caractéristiques des douches					
Localisation des douches					
Douches situées hors de la concession	% douches	1,2	2,6	0,8	1,3
Mode d'évacuation des eaux usées					
Douches avec une fosse simple	% douches	5,1	0,6	3,2	3,2
Nature	% douches	93,3	98,5	93,4	94,4
Vidange des fosses de douches					
Fosses de douches déjà vidangées	% douches	25,9	0,0	19,0	20,5

ANNEXE 2 : APERÇU METHODOLOGIQUE

L'ENA est une enquête par sondage, ses principales caractéristiques méthodologiques sont présentées ci-après. Un document méthodologique détaillé est disponible auprès de la DGAEUE. Ce document a été accepté par le Conseil national de la statistique qui a attribué à l'enquête le Visa statistique N°AP2010002CNSCS4.

1. Champ de l'enquête : Le champ de l'ENA est l'ensemble des ménages ordinaires (par opposition aux ménages collectifs que sont par exemple les casernes, les hôpitaux, les internats, etc.), sans aucune distinction, résidents sur toute l'étendue du territoire national.

Le champ des ouvrages d'assainissement couvert par l'enquête est constitué des ouvrages autonomes servant à la gestion des excréta et/ou des eaux usées.

2. Unités statistiques : L'unité d'échantillonnage cible est le ménage ordinaire. L'observation concerne le ménage, le chef de ménage et les ouvrages d'assainissement des excréta et/ou des eaux usées.

3. Stratification : Le niveau de significativité retenu de l'ENA est le milieu d'habitation (urbain ou rural) de la province. Ainsi, 90 strates correspondant aux milieux urbain et rural de chacune des 45 provinces du pays ont été constituées.

4. Base de sondage : Au premier degré de tirage, l'unité de sondage est la Zone de dénombrement (ZD). La base de sondage est constituée de la liste de toutes les ZD du pays issue du RGPH 2006. Au deuxième degré de tirage, l'unité de sondage est le ménage. La base de sondage est obtenue après énumération exhaustive des ménages dans chaque ZD tirée au premier degré.

5. Taille de l'échantillon : A partir des informations issues du RGPH 2006 et sur la base des marges d'erreur maximum retenues pour chaque strate, l'échantillon global de l'enquête a été fixé à 58 480 ménages, soit 2 924 ZD.

6. Tirage de l'échantillon : Le tirage des ménages s'est fait à 2 degrés : au 1^{er} degré, on a tiré les ZD avec des probabilités proportionnelles à leur taille. Au second degré, on a tiré par la méthode systématique dans chaque ZD présélectionnée au 1^{er} degré, 24 ménages après dénombrement intégral de la ZD. Ensuite, parmi les 24 ménages, on a tiré 4 ménages de remplacement, et on a enquêté 20 ménages dans la ZD.

7. Support de collecte : Le principal support de collecte d'informations est un questionnaire de 2 pages conçu pour tenir sur un feuillet A4. Ce questionnaire comporte des questions sur l'identification du ménage, ses caractéristiques, l'utilisation des ouvrages d'assainissement et les caractéristiques précises des ouvrages éventuellement utilisés.

8. Méthode d'enquête : Le questionnaire a été administré par interview directe au chef de ménage ou à son conjoint ou encore à un adulte du ménage. Par ailleurs, les caractéristiques visibles des ouvrages sont renseignées par visualisation directe. Cela a été réalisé par un personnel spécifiquement formé à cet effet.

9. Traitement et analyse : Après l'enquête sur le terrain, les questionnaires remplis ont été vérifiés puis saisis sur micro-ordinateur. S'en est suivie une phase d'apurement qui a permis de nettoyer quelques erreurs et incohérences dans les fichiers. La tabulation et l'analyse des résultats ont permis de rédiger les rapports de l'enquête constitués principalement d'une monographie nationale et 13 monographies régionales.

ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE
L'HYDRAULIQUE ET DES RESSOURCES
HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GENERAL

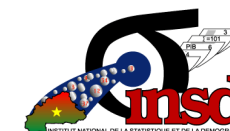
DIRECTION GENERALE DE L'ASSAINISSEMENT
DES EAUX USEES ET EXCRETA

ENQUÊTE NATIONALE SUR L'ACCES DES MENAGES AUX OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT FAMILIAL - 2010

Visa statistique N° AP2010002CNCS4

BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE



Extrait de la loi n°012-2007/AN du 31 mai 2007 portant organisation et réglementation des activités statistiques. Art. 8: les données individuelles d'ordre économique ou financier recueillies par les services ou organismes mentionnés à l'alinéa précédent ne peuvent en aucun cas être utilisées à des fins de contrôle fiscal, économique ou social ; ni à des fins de recherche de la part des autorités administratives, politiques, militaires, policières ou judiciaires.

I- IDENTIFICATION DU MENAGE

Nombre de questionnaire(s) utilisés pour ce ménage |__|/|__|

A01. Nom du Chef de ménage :		A02. Numéro du ménage __ _		A03. Date de collecte __ _ - __ _ - 11	
A04. Région :	__ _	CM1. Sexe du CM	__	CM7. Occupation principale du CM	__
A05. Province :	__ _	1. Masculin		1. Employeur / Patron	
A06. Commune / Art :	__ _ _	2. Féminin		2. Salarié public ou privé	
A07. Village / Secteur :		CM2. Niveau d'instruction du CM	__	3. Indépendant	
A08. Milieu de résidence (1=Urbain ; 2=Rural)	__	CM		4. Agriculteur/éleveur	
A09. Type de zone (1= Lotie ; 2=Non lotie)	__	1. Aucun		5. Aide / bénévole / apprenti	
A10. N° de la ZD	__ _ _ _	2. Primaire		6. Inactif / étudiant	
A11. Agent enquêteur :	__ _ _	3. Secondaire		7. Chômeur	
A12. Contrôleur :	__ _	4. Supérieur		L1. Type de logement	__
A13. Agent de saisie :	__ _	CM3. Le CM sait-il lire et écrire dans une langue quelconque ?	__	1. Immeuble à appartements	
A14. Type de ménage	__	1. Oui 2. Non		2. Villa	
1. Ménage sélectionné		CM4. Situation matrimoniale du CM	__	3. Maison individuelle simple	
2. Ménage de remplacement		1. Marié(e)		4. Bâtiment à plusieurs logements	
		2. Union libre		5. Maison traditionnelle (ex : case)	
		3. Célibataire		6. Autre : _____	
		4. Divorcé(e) / séparé(e)		L2. Eau de boisson	__
		5. Veuf / Veuve		1. Barrage, rivière, etc.	
		CM5. Nombre de personnes dans le ménage	__ _	2. Puits traditionnel	
		CM6. Statut du logement	__ _	3. Puits moderne	
		1. Propriétaire		4. Forage	
		2. Locataire		5. Borne fontaine	
		3. Logé à titre gratuit	__	6. Robinet intérieur propre	
				7. Robinet intérieur partagé	
				8. Robinet dans une autre cour	
				9. Autre : _____	
				L3. Mode d'éclairage	__
				1. Lampe à Huile/ Pétrole	
				2. Gaz	
				3. Electricité réseau	
				4. Energie solaire	
				5. Groupe électrogène	
				6. Bougie	
				7. Lampe chargeable/ Batterie	
				8. Torche à pile	
				9. Autre : _____	__
				L4. Nature des murs du bâtiment principal	
				1. Ciment/béton	
				2. Pierre	
				3. Brique (cuite)	
				4. Banco (brique de terre)	
				5. Paille	
				6. Autre : _____	__
				L5. Nature de la toiture du bâtiment principal	
				1. Paille/chaume	
				2. Terre	
				3. Tôle	
				4. Dale	
				5. Tuile	
				6. Autre : _____	__
				L6. Nature du sol du bâtiment principal	
				1. Terre battue	
				2. Sable	
				3. Chape de ciment	
				4. Carreaux / Moquette	
				5. Autre : _____	

II – OUVRAGES POUR LES EXCRETA								Nombre de colonnes remplies (II) : _ _	
L7. Le ménage utilise-t-il un ouvrage pour les excréta ? 1. Oui 2. Non (Si Oui, aller à L9)								_	
L8. Le ménage possède-t-il un ou plusieurs ouvrages pour les excréta ? 1. Oui 2. Non (si Non, aller à la section III)								_	
L9. Quel Type d'ouvrage ? (voir liste en bas de page, N° indiquer le numéro d'ordre par ouvrage)	T _ N° _	T _ N° _	T _ N° _	T _ N° _	T _ N° _	T _ N° _	T _ N° _	T _ N° _	T _ N° _
L10. Quel usage en fait le ménage ? 1. Excreta 2. Eaux usées 3. Mixte 4. Non utilisé 5. Autre	_	_	_	_	_	_	_	_	_
L11. Si autre, préciser :	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
L12. Le ménage partage-t-il l'ouvrage avec d'autres ménages ? 1. Oui 2. Non	_	_	_	_	_	_	_	_	_
L13. Combien de personnes utilisent quotidiennement cet ouvrage (y compris du ménage) ?	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
L14. L'ouvrage appartient-il au ménage ? 1. Oui 2. Non	_	_	_	_	_	_	_	_	_
L15. Où est situé l'ouvrage ? 1. Dans la concession 2. Hors de la concession	_	_	_	_	_	_	_	_	_
L16. Le ménage a-t-il accès à tout moment à l'ouvrage ? 1. Oui 2. Non	_	_	_	_	_	_	_	_	_
L17. Comment sont évacués les excréta ? (voir liste en bas de la page)	_	_	_	_	_	_	_	_	_
L18. A-t-on déjà vidangé l'ouvrage ? 1. Oui 2. Non	_	_	_	_	_	_	_	_	_
L19. Si oui à L18, quel est le mode de vidange généralement utilisé ? 1. Manuel ménage 2. Manuel prestataire 3. Mécanique	_	_	_	_	_	_	_	_	_

III- OUVRAGES POUR LES EAUX USEES (A) et (B)	Nombre de colonnes remplies (A) :				Nombre de colonnes remplies (B) :			
	(A) EAUX DE DOUCHE				(B) EAUX DE MENAGE (Eaux de vaisselle/ lessive)			
L20. Le ménage utilise-t-il une douche ? 1. Oui 2. Non (si Oui, aller à L22)				_				
L21. Le ménage possède-t-il une ou plusieurs douche(s) ? 1. Oui 2. Non (si Non, FIN section A)				_				
L22. Le ménage utilise-t-il un ouvrage pour la vaisselle/lessive ? 1. Oui 2. Non (si Oui, aller à L24)				_				
L23. Le ménage possède-t-il un ou plusieurs ouvrages pour la vaisselle/lessive ? 1. Oui 2. Non (si Non, FIN section B)				_				
L24. Inscrire le N° d'ordre de chaque douche (ex. : 1, 2, 3 etc.)	10 N° _	10 N° _	10 N° _	10 N° _				
L25. Inscrire le N° d'ordre de chaque bac à laver (ex. : 1, 2, 3 etc.)					11 N° _	11 N° _	11 N° _	11 N° _
L26. Combien de personnes du ménage utilisent cet ouvrage ?	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
L27. L'ouvrage appartient-il au ménage ? 1. Oui 2. Non	_	_	_	_	_	_	_	_
L28. Le ménage partage-t-il l'ouvrage avec d'autres ménages ? 1. Oui 2. Non	_	_	_	_	_	_	_	_
L29. Où est situé l'ouvrage ? 1. Dans la concession 2. Hors de la concession	_	_	_	_	_	_	_	_
L30. Comment sont évacuées les eaux usées ? (voir liste en bas de page)	_	_	_	_	_	_	_	_
L31. A-t-on déjà vidangé l'ouvrage ? 1. Oui 2. Non	_	_	_	_	_	_	_	_
L32. Si oui à L31, quel est le mode de vidange généralement utilisé ? 1. Manuel ménage 2. Manuel prestataire 3. Mécanique	_	_	_	_	_	_	_	_

(L9) OUVRAGES EXCRETA		(L17) EVACUATION EXCRETA	OUVRAGES EAUX USEES		(L30) EVACUATION EAUX USEES
1. Latrine traditionnelle sans dalle en béton	6. Latrine ECOSAN	1. Egout	(A) EAUX DE DOUCHE (L24)	(B) EAUX DE MENAGE (L25)	1. Egout
2. Latrine traditionnelle avec dalle en béton	7. Toilette à chasse d'eau manuelle (TCM) une fosse	2. Fosse septique	10. Douche	11. Bac à laver / évier / lavabo	2. Fosse septique
3. Latrine SanPlat	8. Toilette à chasse d'eau manuelle(TCM) double fosse	3. Fosse étanche			3. Fosse étanche
4. Latrine VIP une fosse/SanPlat améliorée	9. Toilette à chasse d'eau mécanique	4. Fosse simple			4. Fosse simple
5. Latrine VIP double fosse		5. Compost (ECOSAN)			6. Puisard
		8. Rue/cour/caniveau/nature			7. Fosse fumièrè
		9. Autre			8. Rue/cour/caniveau/nature
					9. Autre

ANNEXE 4 : BIBLIOGRAPHIE

Documents législatifs

1. Loi N°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales, Assemblée nationale, 2004
2. Loi N°022-2005/AN du 24 mai 2005 portant Code de l'Hygiène Publique au Burkina Faso, Assemblée nationale, 2005

Documents du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques et structures rattachées

3. Elaboration du Programme National d'approvisionnement en eaux Potable et assainissement à l'horizon 2015, Mission 2 Stratégie, Volume 3 – Sous Programme rural eau potable et assainissement, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, juillet 2006
4. Elaboration du Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Mission 1 Etat des lieux, Volume 2 – Assainissement, Direction Générale des Ressources en Eau, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, mai 2006
5. Elaboration du Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Mission 2 Stratégie, Volume 4 – Sous Programme urbain eau potable et assainissement, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, juillet 2006
6. Etat des lieux de l'assainissement, rapport final, décembre 2005
7. Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « Infrastructures d'assainissement en milieu rural » du PN-AEPA, Volet 1 : Contexte socio-économique des populations et motivations liées à l'assainissement. PN-AEPA 2015, Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, 2007
8. Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « Infrastructures d'assainissement en milieu rural » du PN-AEPA, Volet 2 : Options technologiques. PN-AEPA 2015, Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, 2007
9. Politique et stratégie nationales d'assainissement, Direction Générale des Ressources en Eau, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, juillet 2007
10. Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Document de programme du PN-AEPA, Manuel de Suivi Evaluation (MSE), Tome 2 : Outils et méthodes pour le volet rural, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, avril 2008,
11. Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Document de programme, Direction Générale des Ressources en Eau, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, novembre 2006

12. Rapport bilan annuel au 31 décembre 2010, Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Secrétariat général, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, mars 2011
13. Rapport sectoriel régional, Bilan annuel au 31 décembre 2010, Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Direction régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Centre-Nord, février 2011
14. Rapport sur les données statistiques de l'assainissement issues du RGPH 2006 et de l'EICVM 2009, Travaux de Ouahigouya, Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, septembre 2010
15. Rapport d'activités 2010, Office national de l'eau et de l'assainissement, 2011

Document du Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation

16. Annuaire statistique de l'Education nationale 2010/2011, Direction des Etudes et de la Planification, Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation, avril 2011

Documents du Ministère de l'Economie et des Finances et structures rattachées

17. Recensement général de la population et de l'habitation 2006 (RGPH 2006), Analyse des résultats définitifs, Thème 2 « Etat et structure de la population », Comité national du recensement, Ministère de l'Economie et des Finances, août 2009
18. Recensement général de la population et de l'habitation 2006 (RGPH 2006), Analyse des résultats définitifs, Thème 9 « Croissance urbaine », Comité national du recensement, Ministère de l'Economie et des Finances, octobre 2009
19. Recensement général de la population et de l'habitation 2006 (RGPH 2006), Monographie de la région du Centre-Nord, Comité national du recensement, Ministère de l'Economie et des Finances, décembre 2009
20. Recueil des concepts, définitions, indicateurs, méthodologies, nomenclatures et outils de collecte utilisés dans le système statistique national », Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, août 2009
21. Rapport sur les projections démographiques de 2007 à 2020, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, août 2009
22. Annuaire statistique 2009, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, août 2009
23. Profil des régions du Burkina Faso, Direction générale de l'aménagement du territoire et du développement local et régional, Ministère de l'Economie et des Finances, 2010
24. Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2015, Ministère de l'Economie et des Finances

